

Le spectre de la sécheresse !

PAGE 5

Un réseau spécialisé dans la «harga» tombe

PAGE 5

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 1480 Jeudi 26 janvier 2012 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

EQUIPE NATIONALE

Halilhodzic :

«Le match de la Gambie sera celui du déclic»

Page 24

CARBURANT

DES PÉNURIES ET DES INTERROGATIONS



Lire en page 3

APRÈS LE FEU VERT DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR



Les nouveaux partis sur les starting-blocks

Lire en page 5

ELLES ONT ATTEINT 4,8 MILLIARDS DE DOLLARS

Les importations de véhicules en hausse

● L'Algérie a importé 390.140 véhicules en 2011 contre 285.337 véhicules en 2010, une hausse de 36,73% due essentiellement à l'augmentation de plus de 37% des importations des concessionnaires. La facture des importations des véhicules a ainsi augmenté de 30,85%, passant de 270,66 milliards DA en 2010 à 354,17 milliards DA en 2011 (près de 4,8 milliards de dollars au taux de change fixé par la loi de finances de 2011), précise un bilan du Centre national de l'informatique et des statistiques (Cnis) des Douanes.

Lire en page 3

UNE ANNÉE APRÈS LA RÉVOLTE DU 25 JANVIER



Les Egyptiens en quête d'une "démocratie réelle"

Lire en page 24



OULD KABLIA L'A CONFIRMÉ HIER

Ouyahia ne partira pas

Lire en page 5



2.000

foyers de la wilaya de Constantine ont été ciblés par une opération de proximité "porte-à-porte" menée par la direction locale de la Société de distribution de l'électricité et du gaz (SDE), dans le cadre d'une campagne de sensibilisation aux dangers du gaz naturel

2.300

aides à l'habitat rural ont été attribuées l'an dernier dans la wilaya de Laghouat, ont indiqué des responsables de la Direction du logement et des équipements publics (DLEP) de la wilaya

80

joueurs de tennis de vingt pays participeront au tournoi international de tennis (ITF) juniors filles et garçons, qui se tiendra du 19 au 25 février prochain sur les courts en terre battue du club Mansourah (Tlemcen), a annoncé le directeur de cette manifestation sportive.

A quand un institut national de veille sanitaire ?

La nécessité de mettre en place un institut national de veille sanitaire a été soulignée mardi à Alger par le Pr. Abdelouahab Bengounia, du service d'épidémiologie et de médecine préventive au CHU Mustapha-Pacha. "La veille sanitaire est un des principaux problèmes de la santé publique. Un institut national de veille sanitaire est, de ce fait, d'une utilité fondamentale", a estimé le Pr. Bengounia au cours d'une conférence animée au forum d'El Moudjahid. Il a défini l'institut national de veille sanitaire comme étant "un établissement public de santé, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière et technique". Cet établissement, a expliqué Pr. Bengounia, aura pour mission, notamment, d'effectuer la surveillance et l'observation permanente de l'état de santé de la population".



Il servira, en outre, à "alerter les pouvoirs publics en cas de menace pour la santé publique, quelle qu'en soit l'origine, et à recommander toute mesure ou action appropriée." Selon lui, la situation sanitaire nationale tant pour les maladies transmissibles que non transmissibles, et au regard de certains fléaux, plaide pour la mise en place d'un institut national de veille sanitaire. A ce propos, le spécialiste a déploré la persistance de certaines maladies, que "l'on croyait avoir éradiquées", comme la rage, la tuberculose, la fièvre typhoïde et la peste. "Le cancer du sein a connu une progression extraordinaire depuis l'année 2000", a fait remarquer l'orateur, tout en notant que ce type de maladie est guérissable, mais la prévention, a-t-il dit, demeure "insuffisante".

Il se bat contre un requin tigre et survit



Un professeur de plongée à la tête d'un groupe de quatre touristes s'est retrouvé face à un requin tigre de trois mètres de long au large des côtes australiennes. Les amateurs rejoignant la plage, il a décidé de combattre seul le squal.

David Pickering est perçu comme le nouveau héros. Professeur de snorkeling (randonnée subaquatique), il était à la tête d'un groupe de quatre touristes à proximité du village côtier de Coral Bay, près de la Barrière de Corail dans l'Ouest australien. Observant les splendides fonds marins à la surface de l'eau, le groupe fait la rencontre d'un requin tigre de trois mètres de long. Ordonnant aux plongeurs amateurs de rejoindre la rive le plus vite possible, il décide de retenir le squal. A 500 mètres des côtes, l'homme de 26 ans juge bon de combattre l'animal, explique le Huffington Post. En le frappant de toutes ses forces à coups de poings, il réussit à l'éloigner, permettant ainsi aux touristes de rejoindre la plage sains et saufs. Selon son récit, le plongeur du pays des kangourous n'a pas lutté longtemps. Un courage qui lui vaut une hospitalisation due à diverses morsures bénignes. Mais il ne veut pas en rester là. Dès qu'il sera sur pieds, il compte bien reprendre son activité sous-marine !

Facebook rendrait les gens malheureux

Le bonheur de nos amis étalé sur Facebook contribuerait à nous rendre malheureux. Lorsque que vous surfez sur Facebook, impossible d'éviter les photos de



vacances de vos amis bronzant sur la plage ou d'enlacer leurs meilleurs copains une bière à la main et le sourire jusqu'aux oreilles... Ainsi, plus vous dépensez du temps sur ce réseau social, plus vous êtes amené à déprimer sur la morosité de votre vie par rapport à celle de vos contacts, déclare ABC News, d'après une récente étude de l'Utah Valley University aux États-Unis. La vie de vos amis dépeinte sur Facebook semble idyllique, mais dans la réalité, tout n'est pas si rose. Ces élans de bonheur affichés en public peuvent être trompeurs, vos amis n'ayant indéniablement pas une vie parfaite. La sociologue Hui-Tzu Grace Chou a révélé que cette étude a été inspirée par sa propre expérience : "Il y a plusieurs années, lorsque j'ai commencé à utiliser Facebook parce que des connaissances m'y invitaient, j'ai réalisé que mes contacts paraissaient vraiment heureux. Cela a attisé ma curiosité", a-t-elle déclaré dans une interview. Plus vous passez du temps sur Facebook, moins vous aimez votre vie. La sociologue, accompagnée d'un confrère du nom de Nicholas Edge, a alors décidé de mener une enquête sur 425 étudiants leur demandant s'ils pensaient que la plupart de leurs amis étaient plus heureux qu'eux. Elle leur a également posé des questions sur la fréquence de leurs connexions au réseau social. Le résultat a été sans appel : plus ces jeunes passent du temps sur Facebook, plus ils détestent leur mode de vie.

Tripoli veut se rapprocher d'Alger



Mustapha Abdeljalil, président du CNT libyen

Le ministre libyen du Travail et de la Formation professionnelle, M. Mustapha Ali Radjbani, a mis en avant, mardi, "l'amorce d'un contexte de relance et de promotion des relations algéro-libyennes pour qu'elles suivent naturellement leur cours". "L'étape de relance et de promotion des bonnes relations bilatérales a été amorcée à travers les rencontres qui ont regroupé ces derniers mois, à Doha et à Tunis, le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, et le président du Conseil national de transition (CNT), M. Mustapha Abdeldjalil", a souligné M. Ali Radjbani dans une déclaration à l'APS. Dans ce contexte, le ministre

libyen a fait part de la détermination du président du CNT à "œuvrer à l'amélioration des relations entre la Libye et l'Algérie" relevant des "malentendus durant la révolte en Libye". "Les peuples algérien et libyen sont unis par des relations de fraternité qui doivent perdurer", a-t-il ajouté. M. Ali Radjbani a également fait savoir que des responsables libyens visiteront bientôt l'Algérie sans toutefois donner plus de détails sur la date de ces visites. Concernant la visite prévue du président du CNT à Alger, le ministre libyen a précisé qu'"elle se fera à l'occasion du 50e anniversaire de l'Indépendance de l'Algérie".

Un deuxième port sec pour Oran

Un deuxième port sec sera créé à El-Kerma pour contribuer à désengorger le port d'Oran, a indiqué mardi le directeur régional des Douanes. Ce port sec, qui s'étendra sur une superficie de 10 hectares, renforcera le premier port sec situé dans la commune d'Es-sénia qui contribue fortement à apaiser la tension exercée sur le port de la capitale de l'ouest du pays, a souligné M. Haddad Benhalima lors d'un forum organisé par le groupe de presse Ouest-Tribune.

Cette infrastructure sera dotée de tous les moyens nécessaires pour le traitement de containers dans le cadre du programme de l'assainissement des structures portuaires, selon la même source. Le port d'Oran avait accueilli l'année dernière plus de 61.000 containers chargés de différentes marchandises. 29.000 ont été traités au niveau du port sec d'Es-sénia, soit l'équivalent de 45% des containers, selon les statistiques présentées par la direction régionale des Douanes.

D
I
X
I
T

Karim Djoudi :

«Dans l'avenir, il pourrait y avoir un retour des crédits à la consommation pour l'achat de produits fabriqués en Algérie. Les crédits bancaires, notamment pour l'acquisition de voitures pourraient être rétablis avec la concrétisation des projets de montage de voitures avec les constructeurs Renault et Volkswagen. Je rappelle que les crédits aux ménages n'ont pas été complètement supprimés puisque le financement bancaire pour l'acquisition de logements est toujours en vigueur.»

CARBURANT

Des pénuries et des interrogations

Le trafic de carburant aux frontières Est et Ouest de notre pays ne cesse d'alimenter la chronique des journaux. La dernière en date a trait à la pénurie qui a éclaté à Tlemcen et sa région.

PAR BELKACEM LAOUFI

Un moment donné et ce, au plus fort de la guerre civile libyenne, ce sont les régions frontalières avec la Libye qui avaient davantage attiré l'attention. Des réseaux de contrebande de l'essence se sont alors constitués à l'effet d'acheminer ce produit vers ce pays pétrolier qui n'avait jamais, du reste, connu pareille situation dans son histoire. On a vu alors de graves pénuries de carburant affecter la région de l'Est algérien causant des files interminables devant les stations-service. Mais pour Tlemcen et la frontière Ouest, l'année 2011 s'est avérée aussi comme l'année où l'on a enregistré



La sonnette d'alarme tirée face à des contrebandiers sans foi ni loi.

le plus grand nombre de saisies de ce produit. La Gendarmerie nationale a fait état de la saisie de plus d'un million de litres de carburant, une quantité «jamais atteinte» par le passé aux dires de cette institution. La saisie concerne bien sûr la quantité que

la contrebande s'apprêtait à expédier au Maroc.

Pourtant la thèse qui fait porter le chapeau des pénuries récurrentes de carburant à la seule contrebande, est battue en brèche par la Fédération nationale des gérants de stations-service. Cette fédération a critiqué la politique de distribution qui, selon elle, favorise les stations GD (gestion directe) au détriment des petites stations. Des sources sécuritaires ont avancé le chiffre de plus de 55 millions de litres par mois distribués aux stations, mais on ne sait pas si ce chiffre concerne justement tous types de stations confondues. L'essence est l'un des produits sinon le seul qui coûte sept fois moins cher qu'en France. Il est cédé dans l'hexagone à 1,50 euros le litre contre 22 centimes d'euros en Algérie. Si la mer ne nous séparait pas de la France, tout notre

carburant aurait été acheminé vers ce pays d'Europe aux dires de certains observateurs. Si le pouvoir d'achat en Algérie demeure faible, les coûts du carburant restent heureusement bas. L'Algérie est le 3e pays du monde où le carburant coûte moins cher. A la pompe, l'essence coûte 0,22 euro/litre et le gasoil 0,13 euro/litre. Notre pays se classe ainsi derrière l'Arabie Saoudite (avec 0,12 euro pour l'essence et 0,06 euro pour le gasoil) et le Venezuela (avec 0,13 euro pour l'essence et 0,06 euro pour le gasoil). Notons que l'Organisation mondiale du commerce (OMC) n'a cessé de demander à notre pays d'aligner les prix internes du carburant sur ceux ayant cours sur le marché mondial dans le cadre des négociations pour l'adhésion à cette organisation.

B. L.

BILAN 2011 DU CNIS DES DOUANES

Hausse de 36,73 % des importations de véhicules

PAR INES AMROUDE

Algérie a importé 390.140 véhicules en 2011 contre 285.337 véhicules en 2010, une hausse de 36,73% due essentiellement à l'augmentation de plus de 37% des importations des concessionnaires.

La facture des importations des véhicules a ainsi augmenté de 30,85%, passant de 270,66 milliards de DA en 2010 à 354,17 milliards de DA en 2011 (près de 4,8 milliards de dollars au taux de change fixé par la loi de finances de 2011), précise un bilan du Centre national de l'informatique et des statistiques (Cnis) des Douanes.

La quarantaine de concessionnaires présents en Algérie ont importé 365.948 véhicules en 2011 contre 265.859 véhicules en 2010, en hausse de 37,65%, pour une valeur de 322,24 milliards de DA (+32,70%), contre 242,83 milliards de DA en 2010, note le Cnis.

Les importations des véhicules par les particuliers ont également connu une hausse en terme de nombre et de valeur. Elles sont passées de 19.478 unités en 2010 à 24.192 véhicules, soit une hausse de 24,20%.

Le montant a également évolué en hausse passant de 27,83 milliards de DA en 2010 à 31,93 milliards DA, en hausse de 14,72%, ajoute le centre des Douanes.

Malgré les effets de la crise économique internationale, l'arrêt du crédit automobile et les taxes introduites depuis 2008 afin de réguler le marché de l'automobile, les importations des automobiles ont repris leur tendance haussière dès 2010.

Ce rebond des ventes de véhicules neufs s'explique, selon des experts, par la hausse du pouvoir d'achat en 2011 dans le sillage de la revalorisation des salaires des travailleurs dans plusieurs secteurs, notamment la Fonction publique, la santé, l'éducation, etc.

Par ailleurs, le partenariat prévu avec des constructeurs automobiles étrangers, devrait participer "sans aucun doute" aux

efforts de rajeunissement du parc national de véhicules pour diminuer les importations, d'une part, et réduire les accidents de la circulation, d'autre part.

Selon l'Office national des statistiques (ONS), les véhicules de 20 ans et plus représentent plus de 57,6% du parc national automobile en 2010, soit 2.487.959 unités dont plus de la moitié (53,33%) sont des véhicules de tourisme (1.435 038 véhicules).

«Aujourd'hui, nous sommes pratiquement sur le point d'arriver à un accord» avec Renault, avait déclaré le ministre de l'Industrie, de la PME, et de la Promotion de l'investissement, Mohamed Benmeradi. "Les négociations ont très largement avancé. Nous avons déjà une vision de ce que sera ce partenariat", avait-il indiqué.

Le ministre avance que la première voiture Renault fabriquée en Algérie pourrait être livrée 18 mois après la conclusion de l'accord qui ne devrait pas tarder à être signé.

La future usine de Renault devrait fabriquer 75.000 véhicules dans une première étape, une production appelée à augmenter à 150.000 véhicules dans une seconde étape.

La conception du projet sur le plan technologique a été arrêtée, selon le ministre, qui a annoncé la visite à Alger d'une délégation de Renault dans les prochaines semaines pour rencontrer une soixantaine de sous-traitants algériens, publics et privés pour les intégrer dans ce projet.

Par ailleurs, M. Benmeradi avait indiqué que son département avait remis une conception d'un autre projet de fabrication de véhicules au constructeur automobile allemand Volkswagen.

«Avec Volkswagen, nous avons tenu deux réunions et nous avons remis un dossier technique sur la conception du projet (...) nous attendons actuellement une réponse» de sa part pour engager ensuite les discussions techniques, a indiqué le ministre.

I. A.

SOUS LA PLUME

Panne sèche de l'or noir

PAR SORAYA HAKIM

A l'Est comme à l'Ouest il y a de fortes tensions sur le carburant. Mais la pénurie dans les stations n'est pas à mettre au compte de la hausse de la consommation. La programmation, la défaillance mais surtout le rationnement par Naftal sont aussi à mettre sur le compte des désagréments que subissent depuis un bon bout de temps les

automobilistes qui attendent des heures pour quelques litres dans leur réservoir. Quand les stations sont à sec, elles bloquent les entrées avec des barrières, une situation qui met les nerfs à fleur de peau.

Mais il n'y a pas que ces dysfonctionnements qui sont la cause de la crise sévère, les regards sont tournés vers ceux que l'on appelle en jargon les «hallaba», entendons par-là les trafiquants de carburant. Au demeurant, le phénomène n'est pas nouveau. Les frontières aussi bien à l'Ouest qu'à l'Est qui sont de véritables trous de gruyère regorgent de trafics en tous genres. Ces activités florissantes génèrent de

gros profits pour ces contrebandiers de tout acabit, entre autres le trafic de carburant qui «pompe» les stations avec leurs tonneaux installés à l'arrière de véhicules tout terrain de marque Toyota. L'or noir se vend bien à la frontière marocaine. Les gérants des stations d'essence qui sont les premiers à crier à la pénurie sont les premiers

à se faire complices de ces réseaux qui agissent au vu et au su de tout le monde. Les services des Douanes, de la Gendarmerie nationale et de la police se d é m è n e n t comme des diables pour mener des opérations qui

sont bien en deçà de ce mal qui mine l'économie nationale. En attendant, le nombre restreint de stations qui ont un faible quota d'essence sont dans l'obligation de rationner à hauteur de 400 DA et tant pis pour les grosses cylindrées qui consomment du 10 litres aux 100, les propriétaires auront recours au système D. Une pratique bien rôdée et bien de chez nous !

S. H.

LES PAYS DU CHAMP RENFORCENT LEUR COOPÉRATION

Deux comités pour la lutte contre le terrorisme

Un comité politique et un autre technique ont été créés pour renforcer les mécanismes déjà existants de coopération entre les pays du champ (Algérie-Mauritanie-Mali-Niger), a indiqué mardi à Nouakchott le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel.

PAR SADEK BELHOCINE

C'est le résultat tangible de la rencontre de Nouakchott qui a réuni pendant deux jours, les ministres des Affaires étrangères des pays du Sahel. Le comité politique aura pour mission la planification du suivi et de la mise en œuvre de toutes les actions des ministres des Affaires étrangères des quatre pays, a souligné Abdelkader Messahel lors d'une



Une action coordonnée pour contrer la montée des actes terroristes et trafics en tous genres.

IMPORTATION DE PRODUITS PYROTECHNIQUES

Le CNRC ne délivre pas de registre de commerce

Les activités liées à l'importation des produits pyrotechniques ne sont pas répertoriées dans la nomenclature des activités économiques soumises à inscription au registre de commerce, indique hier, le Centre national du registre du commerce dans un communiqué.

"Les activités liées à l'importation pour la revente en l'état, le commerce de gros ainsi que le commerce de détail des produits pyrotechniques ne sont pas répertoriées dans la nomenclature des activités économiques (NAE) soumises à inscription au registre de commerce", lit-on dans le communiqué.

Le Centre précise, en outre, qu'il "ne délivre en aucun cas des registres de commerce pour l'exercice de ces activités prohibées pour des préoccupations et des conditions particulières liées à l'ordre public, à la sécurité des biens et des personnes ainsi qu'à la préservation de la santé publique et de l'environnement et à la protection de l'économie nationale".

Les services des Douanes algériennes du port d'Alger avaient saisi récemment 8 conteneurs de produits pyrotechniques, provenant de Chine, rappelle-t-on.

Les produits pyrotechniques qui entrent en Algérie sont généralement dissimulés dans des conteneurs de marchandises, objets de fausses déclarations. L'intérêt grandissant pour ce créneau de fraude, florissant à l'occasion de chaque Mawlid Enabaoui, est motivé par les gains énormes que procure cette activité.

Pour un conteneur de pétards d'une valeur de 2 millions DA, les profits réalisés peuvent atteindre les 28 millions DA, selon des estimations avancées par les services des Douanes. Durant le premier semestre 2011, les services des Douanes ont procédé à la destruction de plus de 78 millions d'unités pyrotechniques qui varient du simple pétard jusqu'au fusil de divertissement pouvant occasionner de sérieux dégâts.

L. B.

conférence de presse animée conjointement avec ses partenaires du champ à l'issue de la rencontre de Nouakchott. Quant au comité technique de suivi des projets de développement, il sera, par contre lui, chargé d'animer et de coordonner l'action des pays de la région dans les domaines des grands projets structurants, notamment des infrastructures et des projets ayant un impact direct sur la vie des populations dans les zones les plus enclavées, a indiqué le responsable politique algérien qui explique que le comité politique sera soit au niveau des ministres des Affaires étrangères, de la Défense ou encore au niveau des chefs d'Etats des quatre pays. De la capitale mauritanienne, les ministres des AE des pays du champ ont certainement dû entendre les bruits de bottes de la secte Boko Haram au Nigeria, ceux des Touaregs du Mali et du Niger sans pour autant oublier les ravages causés par la circulation anarchique des armes et la criminalité transnationale. Renforcement de la coopération et de la concertation aussi bien régionale qu'extra-régionale sont plus que jamais à l'ordre du jour pour relever les nouveaux défis survenus ces derniers mois dans la région. Dans ce contexte, les chefs de la diplomatie des pays du champ

ont souligné la nécessité de consolider davantage leurs actions communes pour y faire face. Ils ont été unanimes quant à la nécessité de renforcer et de rendre plus efficace encore les mécanismes déjà mis en place à cet effet.

La montée en puissance de Boka Haram suscite l'inquiétude

Pour le chef de la diplomatie malienne, Soumeylou Boubèye Maiga, la région est "de plus en plus confrontée à des menaces qui compromettent tous les efforts de développement de la zone". M. Maiga a estimé que la pauvreté "offre un terrain relativement favorable aux organisations terroristes, qui se nourrissent d'activités illicites, particulièrement le trafic de drogue et les rançons obtenues par la prise d'otages". "Nous devons arrêter une stratégie de lutte commune au niveau bilatéral et multilatéral mais aussi au plan juridique, institutionnel et opérationnel. Cette stratégie doit constituer une réponse multiforme, concertée et collective maîtrisée dans le cadre de la coopération sous régionale", a préconisé M. Maiga. Pour le ministre malien des AE, l'engagement des pays du champ à agir ensemble

est un "élément rassurant" au plan bilatéral et multilatéral. De son côté, le ministre nigérien des Affaires étrangères, Mohamed Bazoum, a exprimé ses inquiétudes "au regard des défis plus grands" qui se profilent, invitant ses partenaires à "davantage de rigueur dans l'action". Abondant dans le même sens que ses homologues, il a évoqué "la montée en puissance des activités terroristes de la secte Boko Haram dont les connexions avec AQMI sont avérées", a-t-il affirmé, mettant en garde contre les menaces que fait peser cette situation sur le développement économique de la région. M. Bazoum a souligné que l'activité terroriste se nourrit des rançons payées et qui rendent "inutiles" les efforts de la lutte antiterroriste et pour le développement. L'invité de la rencontre de Nouakchott, le Nigeria, par la voix de l'ambassadrice Azuka Emejulu, a affirmé que le terrorisme devient "une menace

pour l'unité et la survie" des pays de la région. Le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel, lors de son intervention, a quant à lui exprimé l'engagement de l'Algérie pour la prohibition du paiement de rançons et toute concession, comme la libération des terroristes condamnés ou poursuivis par la justice. La montée en puissance inquiète aussi l'Union africaine. Le responsable de la lutte contre le terrorisme pour l'Union africaine (UA), Francisco Caetano Jose Maderia, en visite à Abuja, a averti mardi contre une expansion du groupe nigérien Boko Haram vers d'autres pays d'Afrique. "Au Nigeria, nous observons une intensification des activités de Boko Haram, la possibilité que ce groupe étende ses activités aux pays voisins et pènètre dans la région d'Afrique centrale, ne doit pas être écartée", a dit M. Madeira.

Il est à souligner que le Cemoc et l'UFL ont présenté un rapport sur le bilan de leurs activités, aux ministres lors de cette réunion qui a regroupé aussi des experts et un représentant du Centre africain d'études et de recherches sur le terrorisme (CAERT).

S. B.

LEVÉE DE LA GRÈVE DES HOSPITALO-UNIVERSITAIRES

Le ministère cède devant le syndicat

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

Le bureau national du Syndicat national des enseignants chercheurs hospitalo-universitaires (SNECHU), qui s'est réuni mardi dernier, a décidé de lever la grève prévue au mois de février prochain, a indiqué le syndicat dans un communiqué. Cette décision, précise-t-on, vient après les engagements pris par les deux tutelles de régler les problèmes socio-professionnels évoqués. «Réuni mardi en session extraordinaire, le bureau national du syndicat a décidé la levée de la grève des secteurs de la santé et de l'enseignement supérieur prévue au mois de février prochain après avoir pris acte de la détermination ferme des deux tutelles à régler ses problèmes dans des délais très proches, en l'occurrence 15 jours», a précisé le communiqué. Cette décision intervient suite à une réunion tenue au siège du ministère de la Santé en présence des deux

ministres de tutelle et les représentants du syndicat, a fait savoir le SNECHU. De ce fait, il a été décidé de revoir à la hausse la valeur de la prime d'amélioration de prestations de soins à hauteur de 20% avec effet rétroactif à compter de janvier 2008.

Pour ce qui est des primes transversales, il a été précisé qu'elles étaient à l'étude au niveau du ministère de la Santé. L'amélioration des conditions de travail, la réfection des amphithéâtres et l'attribution des moyens pédagogiques au sein des CHU ainsi que la mise en place de nouveaux mécanismes visant à régler définitivement le problème des pénuries cycliques de médicaments et des consommables ont également fait l'objet d'engagement.

«Nous avons pu constater de visu que des efforts avaient été consentis pour notamment la restauration des laboratoires au niveau de la faculté de médecine d'Alger», a indiqué M. Belhadj du SNECHU. Il ajoutera qu'un budget a été

débloqué pour régler cette situation, qu'il a qualifié de lamentable, en vue, a-t-il expliqué, d'améliorer les conditions de travail des enseignants chercheurs hospitalo-universitaires. Selon notre interlocuteur, l'accord commun établi entre la tutelle et le syndicat prévoit également certains avantages aux enseignants chercheurs avec notamment l'attribution de codes d'accès donnant accès à des revues numériques sur Internet. Une assemblée générale du bureau du SNECHU est annoncée pour mardi prochain au niveau du CHU de Mustapha-Bacha à Alger, a indiqué M. Belhadj. Pour rappel, les grévistes demandaient leur droit au logement de fonction, le statut particulier, ainsi que la révision du régime indemnitaire des professeurs, docents et maîtres-assistants. Ils réclamaient, par ailleurs, l'augmentation de la prime de rendement à 30% avec effet rétroactif à compter de janvier 2008.

M. B.

OULD KABLIA L'A CONFIRMÉ HIER

Ouyahia ne partira pas

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, restera à son poste de Premier ministre et ne sera pas remplacé en perspective de la tenue des élections législatives, prévues au mois de mai prochain.

PAR KAMAL HAMED

C'est le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Daho Ould Kablia, qui l'a indiqué hier. «*Il n'y aura pas de remaniement*» a, en effet, annoncé le ministre de l'Intérieur en marge d'une séance plénière au Conseil de la nation consacrée à l'examen du projet de loi relatif à la wilaya. Ould Kablia met ainsi fin aux spéculations sur l'éventualité d'un départ d'Ahmed Ouyahia de son poste de Premier ministre. Des spéculations qui allaient bon train depuis des semaines déjà. Ce, d'autant que de nombreux partis politiques ont fait de cette question un cheval de bataille politique. Plusieurs partis ont en effet appelé ouvertement à un changement de gouvernement en invoquant le fait qu'il est aussi secrétaire général du RND. Car pour eux, le maintien d'Ahmed Ouyahia à son poste ne constitue pas un bon gage quant à la transparence des prochaines élections législatives. Ces partis, à l'exemple du MSP, ont appelé à la formation d'un gouvernement de technocrates et donc neutre qui aura la charge de chapeauter l'organisation des élections législatives. Une position que ne partagent pas d'autres

partis qui ne sont pourtant pas, cela dit, des supporteurs d'Ouyahia. Pour les partis ce n'est pas le changement de personnes qui compte, mais plutôt la présentation par le pouvoir de davantage de garanties pour la transparence des élections.

«Nous n'avons fermé la porte à aucun parti»

Par ailleurs, le ministre de l'Intérieur a tenu à rassurer les nouveaux partis en quête d'un agrément lorsqu'il a annoncé que l'opération relative à l'octroi des autorisations pour la tenue des congrès constitutifs n'est pas encore close. Cela est le cas notamment pour certains partis qui n'ont pas encore obtenu cette autorisation alors que le ministère a procédé, avant-hier, à la délivrance de ces autorisations pour dix nouveaux partis. «*On attend qu'ils complètent les dossiers. Nous n'avons fermé la porte à aucun parti*», a-t-il souligné ajoutant que

«*les dossiers seront examinés conformément à la loi. A ce titre, nous attendons particulièrement l'avis des services de sécurité*». Ould Kablia a été notamment interpellé sur la non délivrance, par ses services, d'une autorisation pour le Front du



AHMED OUYAHIA.

changement national, créé par les dissidents du MSP et dont le porte-parole est Abdelmadjid Menasra. Est-ce que le parti de Menasra ne s'est pas conformé à l'article 4 de la nouvelle loi sur les partis qui exclut les anciens éléments du Fis dissous ? A cette question, le ministre de l'Intérieur s'est montré évasif se contentant de cette réponse : «*Demandez-le lui, il vous le dira, il sait pourquoi. Nous, on l'a saisi par écrit et cela ne veut pas dire que nous avons refusé de lui donner l'autorisation. Nous lui avons dit que son dossier doit être conforme à la loi. On n'a pas dit si c'est à cause de l'article 4 ou l'article 20. En somme, il faut que le dossier soit conforme aux dispositions de la loi*». Ould Kablia a en outre révélé que l'ancien Chef du gouvernement, Sid-Ahmed Ghozali, qui a créé il y a des années de cela un parti politique dénommé le Front démocratique n'a

déposé aucune demande au niveau du ministère. «*Ghozali n'a rien demandé, on ne va pas donner à quelqu'un qui n'a rien demandé*», dira Daho Ould Kablia avant d'ajouter :

«*Nous n'avons refusé aucun dossier jusqu'à présent*». Car pour lui, «*jusqu'à présent, il y a des demandes qui arrivent, mais il faut prendre le temps de les examiner. Ça peut durer un mois si le dossier est convenablement présenté, comme ça peut durer un peu plus longtemps. On a une réunion chaque semaine pour examiner les dossiers*». Enfin le ministre a laissé clairement entendre que les partis qui ont obtenu l'autorisation de tenir des congrès constitutifs risquent fort bien d'être agréés car, a-t-il précisé, «*je ne pense pas qu'il y aura des rejets*». Enfin interrogé sur l'affaire de l'enlèvement du wali d'Illizi il dira : «*Il n'y a rien de nouveau* ».

K. H.

APRÈS LE FEU VERT DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Les nouveaux partis sur les starting-blocks

PAR MOKRANE CHEBBINE

Aussitôt l'autorisation du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales rendue publique, les nouvelles formations politiques se précipitent pour l'organisation de leurs congrès constitutifs dans les meilleurs délais. En effet, les dix partis ayant eu le feu vert du département de Daho Ould Kablia se démènent pour accomplir les démarches procédurales, sans lesquelles tout agrément ne serait pas possible. Ainsi, force est de constater que les formations islamistes sont les plus prétentieuses. Et pour cause, le Parti pour la liberté et la justice (PLJ) de Mohamed Saïd tiendra aujourd'hui même son congrès constitutif à la Mutuelle des travailleurs de la construction

de Zéralda (Alger). Quelque 600 délégués issus de 42 wilayas prendront part aux assises du PLJ, selon son président. De son côté, le Front pour la justice et le développement (FJD) d'Abdallah Djaballah, tiendra ses assises constitutives samedi prochain à la Coupole du complexe olympique Mohamed Boudiaf. C'est le président de ce parti qui en avait fait l'annonce il y a quelques jours, à l'occasion d'une conférence de presse tenue au siège du parti à Bir Mourad Rais (Alger). L'autre nouvelle formation islamiste, le Front de l'Algérie nouvelle (FAN) en l'occurrence, créé par l'ex-secrétaire général du Mouvement Islah, Djamel Benabdeslam, envisage d'organiser son congrès constitutif durant la première ou la deuxième semaine du mois de février prochain. Par ailleurs, l'Union pour la démocratie et la république

(UDR) d'Amara Benyoune avait déjà fixé l'échéance des 17 et 18 février prochain pour tenir ses assises constitutives conformément aux instructions du ministère de l'Intérieur. Sinon, les autres partis autorisés à tenir leurs congrès, le Front El Moustakbal (FM), Parti des jeunes (PJ) et Parti El Karama (PK), le Mouvement des citoyens libres (MCL), Jil Jadid (JJ) et le Front national pour la justice sociale (FNJS) pour les citer, n'ont toujours pas arrêté de date de leurs congrès respectifs, mais tout porte à croire qu'ils seront organisés au courant du mois de février prochain. C'est dire que le mois de février prochain sera particulièrement animé. Outre la tenue des congrès constitutifs, le corps électoral sera convoqué également durant la première quinzaine de ce même mois, en plus des activités organiques d'autres partis déjà

agréés pour se mettre à jour avant de se consacrer aux préparatifs des prochaines législatives. C'est le cas, entre autres, du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) qui organisera son 4ème congrès et du Front des forces socialistes (FFS) qui tiendra sa Convention nationale. Deux rendez-vous fortement attendus, à l'issue desquels ces deux formations trancheront quant à leur participation ou non aux prochaines échéances.

M. C.

BOUMERDÈS

Les habitants d'un site de chalets marchent à Naciria

Les habitants du site de chalets de la commune de Naciria (Lâaziv) dans l'est de la wilaya de Boumerdès sont en colère. Plusieurs dizaines d'entre eux ont improvisé, dans la matinée d'hier, une marche pacifique qui a démarré de leur site pour réclamer des logements en dur. Les manifestants ont réclamé leur logement au niveau des 200 logements dont les travaux ont atteint près de 90% de réalisation. Ils ont sillonné les artères principales de la ville et rallié le siège de la daïra où ils ont observé un sit-in durant près d'une heure pour attirer l'attention des responsables. Ici, les protestataires se sont plaint de mauvaises conditions dans lesquelles ils vivent depuis plusieurs années à l'intérieur desdits cabanons. Plusieurs chalets sont devenus inhabitables et provoquent même des maladies notamment aux petits enfants. D'autres chalets sont dégradés à tel point que les eaux de pluies s'y infiltrent. La plupart des chalets ont été attribués aux habitants dans le cadre social et le premier responsable de la daïra a précisé aux délégués des protestataires que l'administration étudiera au cas par cas les demandes formulées pour un logement et par ordre de mérite. Notons que près de 170 chalets avaient été implantés dans cette commune au lendemain du séisme de 2003 qui avait ébranlé la wilaya de Boumerdès. La plupart des sinistrés y ont été relogés et les habitants qui s'y trouvent actuellement en ont bénéficié dans le cadre social. L'été dernier, ces habitants sont descendus dans la rue pour réclamer leur recasement, mais ils avaient reçus uniquement des promesses qui ne sont toujours pas tenues.

T. O.

UN MOIS DE JANVIER PARTICULIÈREMENT ARIDE

Le spectre de la sécheresse !

PAR LAKHDARI BRAHIM

Si pour certains il fait beau, c'est incontestablement le prélude de la sécheresse pour d'autres, à en croire les spécialistes. Et pour cause, depuis la fin de l'été, l'absence de précipitations est constatée en Algérie. Les agents de l'Office national de météorologie ont en effet enregistré des précipitations largement inférieures à la moyenne. Les relevés de l'ONM indiquent qu'aucune région n'est épargnée par ce déficit de pluie «*flagrant*». Il faut dire que l'absence de pluie commence à faire planer des menaces sur les rendements agricoles du pays, d'autant que notre agriculture est totalement dépendante du climat. Même si l'Algérie a déjà vécu des situations plus graves, il n'en demeure pas moins que cela demeure inquiétant, notamment pour les agriculteurs qui voient l'hiver passer sans la moindre goutte de pluie, à l'exception de quelques pluies. Dans la région la plus peuplée du pays, Alger, où vivent près de 5 millions d'habitants, il faut remonter jusqu'au début des années 80 pour trouver une saison aussi sèche. Les mosquées ont effectué la prière d'Istisqaa (rogation pour la pluie) déjà fin 2011. Le ministre des Ressources en eau, Abdelmalek Sellal, se veut toutefois rassur-

ant, affirmant que le taux de remplissage des barrages en exploitation est «*très bon*», sachant que la saison des pluies - février et mars - n'est pas encore arrivée. Il convient de noter dans ce contexte que le taux a atteint 64,58% en décembre dernier. La réserve nationale en eau est passée à 3,7 milliards de mètres cubes. Notons en outre que les projets en cours et ceux programmés permettront de porter la réserve nationale à 7 milliards de m³, à la fin de l'actuel quinquennat. Selon le

ministre, les 13 barrages de la région Ouest du pays ont atteint un taux de remplissage global de 55%, alors que les 17 barrages de la région du Chelif ont atteint un niveau de 47%. La région Centre, avec ses 13 barrages, a enregistré un taux de remplissage de 61%. Les 23 barrages de l'Est du pays, eux, ont atteint un niveau global de remplissage de 81,04%. Il faut dire que la situation n'est peut-être pas critique mais est loin d'être normale pour la saison.

L. B.

MOSTAGANEM, ÉMIGRATION CLANDESTINE

Démantèlement d'un réseau spécialisé

Les services de sûreté de Mazaghran (Mostaganem) ont démantelé dernièrement un réseau spécialisé dans l'organisation de traversées illégales à partir de Mostaganem vers les côtes espagnoles, a-t-on appris hier, du chargé de la communication auprès de la direction de la sûreté de wilaya. Ce réseau de passeurs se compose de trois personnes dont deux ont été arrêtées, alors que la troisième fait l'objet de recherche. Ces personnes, âgées respectivement de 36 et 56 ans, sont originaires de la wilaya de Mostaganem. Les membres de cette bande disposent d'un zodiac qu'ils utilisaient pour des opérations d'émigration

clandestine en contrepartie de la somme de cent mille dinars pour chaque candidat. La dernière tentative, qui s'est déroulée au mois de novembre dernier à bord d'un zodiac transportant une trentaine de personnes dont un mineur, a été avortée près du port de Salamandre par les services de sûreté de wilaya. Les mis en cause dans cette affaire d'émigration clandestine ont été présentés mardi devant le procureur de la République près le tribunal de Mostaganem qui les a placés en détention préventive en attendant leur jugement, a-t-on indiqué à la direction de la sûreté de wilaya.

APS

AFFAIRE ENAPAL

L'ex-directeur général acquitté

Le tribunal criminel près la cour d'Alger a acquitté mardi Zemouri Hassaïne, ex-directeur général de l'Entreprise nationale d'approvisionnement en produits alimentaires (Enapal-dissoute) accusé de dilapidation de deniers publics et de passation de marché contraire à la réglementation.

PAR RAYAN NASSIM

Le représentant du ministère public a requis à l'encontre du mis en cause une peine de 5 ans de prison assortie d'une amende de 1 million de dinars, rapporte l'APS.

Les faits remontent, selon l'arrêt de renvoi, à une vingtaine d'années (1990-1991), lorsque le mis en cause avait conclu, un contrat avec une compagnie française des ports (Unishipping) pour le transport de produits alimentaires depuis le port de Marseille.

Le contrat comporte, selon la même source, des termes portant préjudice aux intérêts d'Enapal et contraires à la réglementation en vigueur en matière de circulation de fonds.



Siège de la cour d'Alger.

En 1992, le procureur de la République près le tribunal d'El Harrach avait ordonné une enquête suite à une plainte déposée contre le directeur général de l'entreprise, faisant état de passation par ce dernier, d'un contrat avec une compagnie française, alors que son entreprise traitait, avant juin 1990, avec la compagnie nationale de navigation (CNAN).

Il était également mentionné dans la plainte que le prévenu avait créé une joint-venture avec cette même compagnie française sans recourir à des négociations ou à un appel d'offres européen.

Selon les déclarations du prévenu, le choix de la compagnie française pour le transport de marchandises était motivé par le tarif de transport qui était de 103 dollars/tonne, contre 140 dollars/tonne pour la CNAN, ce qui avait permis à l'entreprise d'économiser 7 millions de dollars en l'espace de 16 mois.

Titulaire d'un doctorat d'Etat en gestion, Hassaïne a affirmé que les dossiers soumis au juge d'instruction démontraient "que l'entreprise n'a subi aucun préjudice mais a plutôt réalisé des bénéfices", ce qui lui a valu un non lieu en 2009, mais l'affaire a été

soumise à nouveau à la Cour d'Alger après un pourvoi en cassation. L'avocat de l'accusé, Me Mustapha Bouchachi, a affirmé qu'en 1991 le code des marchés publics n'existait pas encore, ajoutant que son client avait choisi la compagnie française pour permettre à l'Enapal de réaliser des bénéfices, en témoigne, a-t-il dit, son retour à l'époque du Canada pour servir le pays.

Hassaïne avait été condamné à 10 ans de prison en 2001, à 5 ans en 2006 puis 3 ans en 2007 avant d'être acquitté en 2009.

R. N.

À QUELQUES JOURS DE MAWLID ENNABAOU

3 conteneurs de produits pyrotechniques saisis à Alger

PAR AHMED BOUARABA

Les services des Douanes du port d'Alger ont saisi, mardi, trois conteneurs de produits pyrotechniques, provenant de Chine et transitant par l'Espagne, a appris l'APS auprès de la direction générale des Douanes. Ce coup de filet qui a été rendu possible suite à des informations parvenues aux Douanes algériennes, porte au nombre de 8, la totalité des conteneurs saisis en l'espace d'une semaine, ajoute la même source. Après vérification, les services des Douanes ont découvert cette marchandise dans trois conteneurs déclarés comme transportant des produits divers tels que des vêtements et des parapluies.

Le contrôle par scanner a révélé en effet, la présence de produits pyrotechniques, précise la même source. En effet dans le manifeste de la cargaison, document contenant tous les détails sur les marchandises importées, il y est fait état du transport de produits divers, notamment des vêtements et des parapluies, ce qui constitue une fausse déclaration. Les Douanes ont estimé à 150 millions DA la valeur de la marchandise saisie, soit 50 millions DA pour chaque conteneur de 40 pieds. Les produits pyrotechniques sont généralement importés avec des registres de commerce empruntés et sont souvent dissimulés dans des conteneurs de marchandises, objets de fausses

déclarations. Cette importation frauduleuse a été réalisée à quelques jours de la célébration du Mouloud, période où le commerce des produits pyrotechniques est particulièrement florissant. L'intérêt grandissant pour ce créneau de fraude, est motivé par les gains énormes que procure cette activité. Pour un conteneur de pétards d'une valeur de 2 millions DA, les profits

réalisés peuvent atteindre les 28 millions DA, selon des estimations avancées par les services des Douanes. Au cours du 1^{er} semestre 2011, les Douanes ont procédé à la destruction de plus de 78 millions d'unités pyrotechniques qui varient du simple pétard jusqu'au fusil de divertissement pouvant occasionner de sérieux dégâts.

A. B.

33.281 pétards saisis à Eulma

La Brigade mobile de la Police judiciaire de la daïra d'El Eulma, dans la wilaya de Sétif ont saisi 33.281 pétards. Selon le lieutenant Zahid Bounakta de la Sûreté de wilaya, ce lot était destiné à la vente sur le marché «Dubai». C'est au cours d'une descente que ce lot a été découvert dissimulé dans des cartons banalisés. Cette opération a permis l'arrestation de cinq individus.

A. B.

BILAN SÉCURITAIRE 2011 À LAGHOUAT

Le crime organisé en hausse

Le crime organisé a connu en 2011 une légère hausse dans la wilaya de Laghouat comparativement à l'année 2010, apprend-on auprès des services locaux de la Gendarmerie nationale. Ces derniers font état du traitement en 2011 de 10 affaires liées à la contrebande, impliquant 15

personnes et des saisies pour une valeur de 23 millions DA, contre une valeur de saisie de 22 millions DA réalisée en 2010 dans sept affaires, a-t-on ajouté. Le même bilan fait ressorti la saisie d'une quantité globale de 3,2 kg de kif traité et 18 plaques de produits hallucinogènes impliquant, dans 17

affaires traitées, 43 personnes, contre une saisie de 560 grammes de kif traité, l'année d'avant. Pas moins de 105 affaires liées à l'immigration clandestine ont été traitées en 2011 par les mêmes services qui ont procédé à l'arrestation de 247 ressortissants de différentes nationalités africaines qui

séjournaient illégalement en Algérie, ainsi que 12 autres personnes impliquées dans des affaires de falsification de billets de banque et de documents de véhicules. Les mêmes services font état de la réalisation d'un taux de couverture sécuritaire de 95,86% dans la wilaya de Laghouat.

OPÉRATION COUP-DE-POING" DE LA POLICE À JIJEL

Plusieurs malfaiteurs arrêtés

Plusieurs malfaiteurs, auteurs de plusieurs délits, ont été arrêtés ces derniers jours par les services de la Sûreté de wilaya dans les daïras de Taher et d'El Milia, a-t-on appris mercredi auprès de la cellule de communication de ce corps constitué. Une opération coup-de-poing menée dans ces deux localités a donné lieu

à l'interpellation de 78 individus, dont des repris de justice, parmi lesquels 5 ont été arrêtés pour "détention de films contraires aux bonnes mœurs mémorisés dans des appareils téléphoniques", ainsi que pour "conduite en état d'ivresse" et "vente de boissons alcoolisées sans autorisation", selon la même source qui a précisé que 23

boîtes de comprimés psychotropes et 70 bouteilles de boissons alcoolisées ont été saisies.

Au cours de la semaine écoulée, plusieurs autres individus, impliqués dans des affaires similaires, ont été également interpellés dans ces deux daïras et déférés devant la justice, a-t-on encore ajouté.

Les services de sécurité avaient procédé dernièrement à l'arrestation d'un dangereux malfaiteur répondant au sobriquet de "Oualid le japonais" qui s'était autoproclamé chef de l'une des bandes rivales se livrant des batailles rangées dans un des quartiers populeux de la ville de Jijel.

APS

LA SAFEX ET LA CCIMP MÉDIATISENT LE SALON DU PÉTROLE ET DU GAZ HASSI MESSAOUD

Concrétiser le mégaprojet industriel du Sud

"La nouveauté de la quatrième édition du Salon international professionnel des équipements et prestations du pétrole et du gaz de Hassi Messaoud Industries 2012 a pour objet de faire participer les partenaires à la construction de la nouvelle ville de Hassi Messaoud qui consiste à réaliser un mégaprojet visant à restructurer cette ville. Il s'agit, en fait, d'un projet structurant considérable et gigantesque, destiné à créer de nombreux emplois et dynamiser les activités des PME/PMI" a notamment déclaré, hier Mouloud Slimani, directeur commercial de la Société algérienne des foires et exportations (Safex) au cours d'une conférence de presse, animée en commun avec Paule Tourniaire, responsable des Salons internationaux à l'étranger, auprès de la Chambre de commerce et d'industrie de Marseille Provence.



PAR AMAR AOUIMER

Prévue du 31 janvier au 3 février prochain, ce salon rassemblera pas moins de 118 exposants dont 63 entreprises algériennes et 55 sociétés étrangères provenant de France, Allemagne, Etats-Unis d'Amérique et du Maroc.

En marge de cet événement, une intense activité d'animation scientifique et économique est programmée, notamment les conférences techniques et spécialisées traitant les aspects relatifs à la sécurité et à la prévention dans les industries pétrolières et gazières, le côté économique, quant à lui relatera les perspectives du mégaprojet de Hassi Messaoud et son impact sur la génération d'industries créatrices d'emplois.

Concernant le volet environnemental et

le développement durable, une conférence sera donnée par l'Aprue avec la participation d'experts nationaux et internationaux.

Dans son intervention, Tourniaire a mis l'accent sur la participation des entreprises françaises, précisant que "pas moins de 55 entreprises vont prendre part à cette importante manifestation économique et commerciale, tandis que 85 % de taux de satisfaction a été décelé lors de l'édition de 2011. Nous espérons faire mieux en 2012 d'autant plus que les entités qui exposent apporteront un plus, tels que les ministères, les industriels et les professionnels".

Slimani ajoute que les organisateurs ont doublé le nombre d'exposants et les surfaces abritant les pavillons et les différents stands comparativement avec l'année 2011. Il s'agit d'un salon spécialisé régional co-organisé par la Safex et la CCIMP

ALGÉRIE-MAROC

Vers la dynamisation de la coopération bilatérale

PAR RYAD EL HADI

L'Algérie et le Maroc ont convenu mardi à Alger de "dynamiser" la coopération bilatérale dans différents domaines et de relancer l'Union du Maghreb arabe (UMA). Les deux parties ont souligné, dans le procès-verbal d'entretiens signé mardi soir par les ministres des Affaires étrangères des deux pays, Mourad Medelci et Saâd-Eddine El Othmani, la "nécessité de dynamiser la coopération bilatérale dans différents domaines", estimant que la visite de M. El Othmani en Algérie constitue "un signal fort" de la volonté de l'Algérie et du Maroc d'aller de l'avant dans le renforcement de la coopération dans différents domaines, d'autant plus qu'elle a connu une dynamique durant 2011 à travers l'échange de visites ministérielles. Tout en soulignant "les résultats

ayant sanctionné ces visites", les deux parties ont convenu de la poursuite des visites programmées, notamment dans les secteurs de l'éducation et de l'enseignement supérieur, de l'élargissement de la coopération bilatérale au secteur de l'information et de la communication puis à d'autres secteurs qui seront définis prochainement par les deux parties. Selon le procès-verbal, MM Medelci et El Othmani ont passé en revue les relations bilatérales et "les moyens de les renforcer" dans différents domaines outre des questions régionales et internationales d'intérêt commun.

Les entretiens ont été empreints de "franchise" concernant l'ensemble des questions abordées, a noté le document.

Concernant l'Union du Maghreb arabe (UMA), les deux parties ont exprimé "la volonté" de dynamiser cet espace dont le conseil des ministres des Affaires étran-

de Marseille pour relancer les potentialités économiques et industrielles au niveau des régions. "Nous avons fait le bon choix en optant pour cette direction" a-t-il souligné, ajoutant que "nous refusons des exposants faute de place et à cause du surnombre des exposants, mais nous avons des opportunités de partenariat évidentes, notamment les relations d'affaires et les rencontres business to business".

Dans la perspective de développement des Hauts-Plateaux et des régions du grand Sud algérien et en vertu du programme de construction économique préconisé par le président Bouteflika, et récemment confirmé par le Premier ministre Ouyahia, ce salon pourrait contribuer baliser les contours du mégaprojet de Hassi Messaoud et amorcer le début du développement durable dans ces régions désertiques du pays.

gères se réunira le 18 février prochain à Rabat. Les deux pays se concertent actuellement pour arrêter l'ordre du jour de cette réunion, selon la même source.

Le ministre marocain qui a achevé mardi sa visite en Algérie, a été reçu par le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika. Il a également eu des entretiens avec Abdelaziz Belkhadem, ministre d'Etat, représentant personnel du président de la République ainsi qu'avec le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Bouguerra Soltani.

La visite s'inscrit dans le cadre de la dynamique constructive engagée par les deux pays à travers l'échange de visites ministérielles et la concertation pour raffermir les relations de fraternité et de coopération unissant les deux peuples frères.

R. E.

tiques du pays.

A. A.

FAUTE D'AVANCÉE DANS LES DISCUSSIONS
SUR LA DETTE GREQUE

Les Bourses en hausse

Les principales Bourses ont clôturé en baisse mardi faute d'avancée dans les discussions entre les autorités grecques et leurs créanciers privés pour l'effacement de la dette de la Grèce. Les craintes liées à la situation de la zone euro sont revenues au devant de la scène au moment où ces négociations, qui devront déboucher sur un accord au plus tard le 13 février, patinent. La Bourse de Londres a clôturé dans le rouge. L'indice FTSE-100 des principales valeurs a cédé 30,66 points, soit 0,53% par rapport à la clôture de lundi, à 5.751,9 points.

Selon un expert, le marché londonien a été plombé par les nouveaux abaisssements de notes de certaines banques françaises par Standard and Poor's. Par ailleurs, l'indice vedette Dax de la Bourse de Francfort a fini en recul de 0,27% à 6.419,22 points.

La Bourse de Paris était en baisse de 0,47%. Le CAC 40 a cédé 15,77 points à 3.322,65 points dans un volume d'échanges modeste de 2,85 milliards d'euros.

En milieu d'échanges, la Bourse de New York était sans direction en raison de l'absence de progrès dans le dossier de la dette grecque: le Dow Jones lâchait 0,26% tandis que le Nasdaq grappillait 0,05%.

Le Dow Jones Industrial Average cédait 33,60 points à 12.675,22 points, et le Nasdaq, à dominante technologique, regagnait 1,38 point à 2.785,55 points, après avoir ouvert en baisse. Pour l'indice élargi Standard and Poor's 500, il cédait 0,28% (-3,65 points) à 1.312,35 points.

R. E.

MEDEA

Formation pour élèves exclus du système éducatif

Des places pédagogiques supplémentaires seront mises à la disposition des élèves exclus prématurément du système éducatif ou disposant d'un niveau d'éducation réduit à l'occasion de la rentrée de la formation professionnelle dans la wilaya de Médéa. Selon les responsables de la Direction locale de la formation et de l'enseignement professionnels, un renforcement des offres de formation au profit des élèves de 2^e et 3^e années secondaires, filière lettres, est prévu pour la rentrée de février prochain, où pas moins de 300 places pédagogiques seront réservées à cette catégorie, contre 80 places pour la précédente rentrée.

La révision à la hausse des offres de formation en direction de cette catégorie est consécutive, a-t-on expliqué, à l'entrée en application d'un récent arrêté ministériel portant ouverture des filières de formation au profit des élèves du cycle secondaire, exclus du système éducatif ou ceux qui rencontraient des difficultés d'accès à des formations, notamment les élèves de 3^e année secondaire, filière lettres, qui avaient auparavant peu de possibilités d'intégrer des structures de formation.

Les offres de formation destinées à cette catégorie couvrent des filières classiques, comme la comptabilité, l'informatique et l'électricité, mais également de nouvelles branches de formation telles que l'environnement, le contrôle de la qualité, l'agriculture et la couture.

La session de formation de février se caractérise par le nombre "très élevé" d'apprentis, issus de milieu carcéral, totalisant quelque 1.080 stagiaires, sur un effectif global de 5.316 stagiaires, répartis à travers 27 structures de formation opérationnelles dans la wilaya.

JIJEL

48.312 emplois créés en 2011

Un nombre "record" d'emplois, soit 48.312 postes, ont été créés dans la wilaya de Jijel au cours de l'année 2011, soit une hausse de 17% par rapport à 2010, ont indiqué les services concernés de la wilaya. Une population active de 317.695 personnes a été recensée au cours de l'année écoulée, dont une population occupée estimée à 287.927 personnes, selon la Direction de wilaya de l'emploi.

Les responsables de l'emploi ont relevé que le secteur du commerce et des services se taille la "part du lion" avec un taux de 54,29 %, suivi de l'agriculture (22,89 %), du BTPH (bâtiment-travaux publics-hydraulique) et de l'industrie.

Dans le cadre du dispositif d'insertion professionnelle (DIP), il a été enregistré l'insertion de 16.898 personnes (soit 6.160 nouveaux postes par rapport à l'année 2010 qui a enregistré 10.737 contrats), dont 7.456 dans le cadre des contrats d'insertion des diplômés (CID), 4.994 dans le cadre des contrats d'insertion professionnelle (CIP), 3.614 au titre des contrats de formation et d'insertion (CFI) et 834 concernant les contrats de travail aidés. S'agissant de la création des micro-entreprises, les deux dispositifs de soutien à l'emploi de jeunes (ANSEJ et CNAC) ont connu, durant l'année 2011, un engouement "exceptionnel" qui s'est traduit par la réception de 7.336 dossiers pour la création ou l'extension d'une activité, contre 1.104 dossiers en 2010.

Plus de 1.150 dossiers ont été financés par les banques publiques en 2011 contre 529 en 2010, ce qui a permis la création de 2.645 nouveaux postes d'emploi. Au plan des perspectives, la Direction locale de l'emploi envisage l'insertion de 14.000 autres personnes dans le cadre des différents dispositifs existants.

APS

TIZI-OUZOU, FORMATION PROFESSIONNELLE

8.000 places pour la session de février

Pour la rentrée de février 2012, une offre de formation de l'ordre de 8.000 places est proposée à travers les différents instituts et centres de formation et d'enseignement professionnels de la wilaya de Tizi-Ouzou, a indiqué la Direction de la formation et de l'enseignement professionnels (DFEP).

PAR BOUZIANE MEHDI

En mode résidentiel, 4.000 places sont disponibles et 4.000 autres dans le cadre de la formation par apprentissage, offres réparties sur 15 branches, 54 spécialités et 139 sections, à travers les trois Instituts nationaux spécialisés dans la formation professionnelle (INSFP), 29 Centres de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA) et 12 annexes de la wilaya, selon la cellule de communication de la DFEP.

Concernant l'offre de formation par branche, un effectif de 845 stagiaires est prévu dans la branche technique d'administration et de gestion, 640 places dans la branche habillement et textile, 545 en électricité et électronique, 480 en bâtiment et travaux publics et 340 en artisanat traditionnel.

Pour la session de février prochain, l'offre destinée aux femmes aux foyers est estimée à 660 places à travers 14 CFPA et deux sections détachées. Parmi les offres de formation, le CFPA de Boghni propose



50 places dans la spécialité gâteaux orientaux et pâtisserie, celui de Maâtkas 30 places dans la céramique/option poterie, alors que le CFPA de Djemaâ Saharidj offre 30 places pour l'initiation à l'informatique, a précisé le même Direction.

La rentrée de février prochain sera marquée par l'ouverture, dans le cadre d'une convention signée avec la Direction locale de la pêche et des ressources halieutiques, de deux nouvelles branches dans les métiers de la pêche au niveau des CFPA d'Aït Chafaâ et d'Azeffoun, a signalé à l'APS la Direction de la formation professionnelle de la wilaya.

Dans le cadre de l'amélioration du niveau des stagiaires, la DFEP lancera, par ailleurs, à partir de février prochain, des formations d'une durée de six mois au pro-

fit, entre autres, des stagiaires ayant un certificat de maîtrise professionnelle (CMP) en prêt-à-porter pour l'obtention d'un brevet de technicien (BT), des détenteurs d'un certificat d'aptitude professionnelle (CAP) en broderie pour préparer un CMP en habits traditionnels et diplômés en bâtiment ayant un CAP pour la préparation d'un CMP en bâtiment avec maîtrise du coffrage, du bétonnage, de l'enduit et de l'étanchéité.

Des journées portes ouvertes sont organisées par la DFEP depuis dimanche passé ; elles se poursuivent jusqu'à aujourd'hui à travers sept dairas de la wilaya en vue de vulgariser les opportunités de formations offertes par le secteur.

B. M.

LAGHOUAT, AIDES FINANCIÈRES

Restauration de 500 habitations vétustes



Un premier quota d'aides financières sera accordé pour la restauration de 500 vieilles habitations dans différents quartiers de la ville de Laghouat, a indiqué le chef de la daïra de Laghouat par

intérim. Ces aides, d'un montant de 700.000 DA par habitation, interviennent dans le sillage des mesures d'apaisement prises à la suite de la tension suscitée par une liste contestée de 190 logements des-

tinés à la résorption de l'habitat précaire à Laghouat, a précisé M. Kamel Maâtouk.

Elles seront accordées à des habitants de vieilles habitations dans différents quartiers de Laghouat, notamment Zeguag El-hadjadj, El-Seffah, Ksar El-Bezaim et Ksar El-Ferroudj, a ajouté le même responsable qui a signalé que cette mesure a été prise par le ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme, en réponse aux préoccupations des habitants de la ville de Laghouat.

Quatre équipes ont été, en outre, constituées pour enquêter sur la situation des demandeurs de logements, en prélude à une opération d'attribution de 1.090 logements publics locatifs, dans le courant de cette année, a fait savoir M. Maâtouk.

La priorité sera accordée aux dossiers les plus anciens, en termes de date de dépôt, et pour lesquels il a été aussi exigé la fourniture d'un extrait de naissance N° 12, a expliqué le même responsable.

Ces équipes de travail s'ajouteront à celle déjà en place pour l'examen de quelque 20.500 dossiers soumis à l'enquête et aussi pour une meilleure couverture de terrain, au vu de l'étendue du territoire où sont disséminés leurs titulaires.

APS

GUELMA, DÉCHETS URBAINS SOLIDES

Entrée en service du centre d'enfouissement

Pour annoncer son entrée en service dix ans après l'inscription de cette importante structure environnementale, le Centre d'enfouissement technique (CET) des déchets urbains solides de Guelma a reçu, la semaine dernière, son premier chargement.

PAR BOUZIANE MEHDI

Le retard enregistré dans la mise en service de ce centre accordé à la wilaya en 2001, implanté dans la localité de Bouguerguer, dans la commune d'Héliopolis (5 km au nord de Guelma), est imputé aux réserves techniques émises par des experts allemands, a précisé l'APS. Ces derniers avaient été délégués par le ministère de tutelle pour le contrôle de la conformité de cette structure, dont la construction a été achevée en 2004, a indiqué M. Saber Khelfallah, directeur de wilaya de l'environnement, précisant que les réserves ont été levées par un bureau d'étude spécialisé qui a supervisé les travaux de mise en conformité. Avec une capacité nominale de 130 tonnes par jour de déchets urbains solides, le CET de Bouguerguer est appelé à satisfaire les besoins de 8 communes, à savoir Guelma, Héliopolis, Boumehra-Ahmed, Bendjerrah, El-Fedjoudj, Nechmaya,



Belkheir et Bouati-Mahmoud. Selon l'APS, une entreprise publique économique a été créée pour la gestion de cette structure constituée de plusieurs compartiments parmi lesquels un parc de tri des déchets pour séparer ceux qui sont recyclables de ceux qui ne le sont pas, en plus d'un bassin d'enfouissement, d'une station de traitement des eaux usées, d'un bâtiment administratif et deux réservoirs, l'un pour l'eau et l'autre pour le gas-oil. Le Conseil d'administration de l'entreprise chargée de la gestion du centre a fixé un montant de 6 millions de dinars comme prix de traitement des déchets provenant des 8 communes pour la période allant de la mi-janvier courant au mois de juin pro-

chain, a indiqué M. Khelfallah, précisant que la commune de Guelma aura, à elle seule, à déboursier 2 millions de dinars tandis qu'un tarif de 1.200 dinars par tonne de déchets a été fixée pour les autres entreprises privées. Avec la mise en service de ce CET, la décharge sauvage d'Héliopolis sera ainsi éradiquée ; elle qui constituait un danger pour l'environnement, sachant qu'elle cumule quelque 30.000 m3 de déchets solides tout près d'une très importante source hydrique de l'est du pays, en l'occurrence l'oued Seybouse, dont les eaux sont utilisées dans l'irrigation de grandes superficies agricoles de la région.

B. M.

MASCARA, RÉSEAU DE COMMUNICATION ET D'INTERNET

Elaboration d'un programme de modernisation

Un programme visant à moderniser le réseau de communications et d'Internet a été élaboré en vue d'améliorer les prestations au profit des abonnés de la wilaya de Mascara, ont indiqué les services de la wilaya.

Dans le cadre du remplacement de l'ancien système d'accès à l'Internet par celui de multiservices (MSAN), il est prévu durant le premier trimestre 2012 de raccorder plusieurs zones urbaines de la wilaya, à l'instar de Ouled Bali, El Hassi et Oued Djerna, dans la commune de Oued El-Abtal, Aïn Bouras (commune de Aïn Frah) et Aïn Mansour, dans la commune de Hchem. Il est programmé pour le deuxième trimestre, le raccordement des zones de Bekhaitia 2, Mactaa El-Menaouer et douar

Belkheir, dans la commune de Sidi Abdelmoumen, selon les mêmes services. Le programme a également pour objectifs de moderniser les équipements actuels, notamment le centre de téléphonie numérique en MSAN où la priorité a été donnée aux communes de Oued El-Abtal, Aïn Frah et Sidi Abdeldjabbar, au premier trimestre 2012. D'autres zones seront liées au réseau de fibres optiques. Il a été procédé l'an dernier au remplacement des réseaux de téléphone sans fil par des équipements "MSAN" par la réalisation de 241 km de fibres optiques nécessaires pour un tel système, ce qui a permis d'atteindre une couverture "acceptable" à travers la wilaya. L'enveloppe financière allouée à la wilaya de Mascara est estimée à plus de

79,3 millions DA pour la mise en place d'équipements et la construction de huit abris. La société "Algérie Telecom" a débloqué, pour cette opération, plus de 59,5 millions DA.

Le réseau moderne "MSAN" permettra aux abonnés de bénéficier des lignes téléphoniques à haute technologie, avec son et image, et leur facilitera l'usage du système Internet à haut débit avec la connexion des chaînes de télévision par satellite, pour remplacer les paraboles individuelles.

A noter que le nombre de bénéficiaires des services du réseau MSAN à haut débit dans la wilaya est de 14.657 abonnés, alors que la capacité globale des équipements est estimée à 24.935.

APS

TEBESSA, CONTRÔLE ET SURVEILLANCE DES FRONTIÈRES

Mise en place de 23 postes

Un total de 23 postes de contrôle et de surveillance des frontières seront prochainement mis en place dans la wilaya de Tébessa par les Douanes algériennes, a indiqué la Direction de wilaya de ce corps constitué. Ces structures, prévues sur toute la bande frontalière séparant sur un linéaire de 300 km la wilaya de Tébessa du territoire tunisien, seront équipées de caméras de surveillance, fonctionnelles de jour comme de nuit, dans le but de "dissuader tout mouvement de contrebande et de trafic de carburant, notamment", a fait

savoir la même Direction. Ces nouveaux postes frontaliers, appelés à renforcer les quatre postes de contrôle déjà opérationnels dans cette wilaya, sont inscrits au titre d'un programme national portant sur la réalisation d'un total de 48 postes de contrôle dans l'Est et l'Ouest du pays, et "visent surtout à contribuer à la protection de l'économie nationale", a précisé la direction de wilaya des Douanes. Ce corps s'emploie également à mettre à niveau ses capacités et ses moyens humains et techniques pour faire face aux exigences de la

lutte contre les crimes économiques, la fraude et la contrebande, à la faveur de la coopération internationale dans le cadre de l'Organisation mondiale des Douanes (OMD). Par ailleurs, trois parmi les quatre postes frontaliers de cette wilaya, en l'occurrence ceux de Bouchebka, d'El-Meridj et Ras Layoun, bénéficieront "incessamment" de travaux d'aménagement et de modernisation pour améliorer les conditions d'accueil des passagers qui y transitent par ces postes.

APS

ORAN

Ouverture de quatre nouvelles antennes de la CNAC

Quatre antennes de la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC) seront ouvertes dans différentes communes d'Oran au cours de l'année 2012, a annoncé le directeur de l'agence de la wilaya d'Oran. Il s'agit des communes de Bethioua, Aïn Turck, Es-Senia et Bir El-Djir, localités à population dense, a expliqué M. Kaïm. Autres perspectives pour l'année 2012, la mise en place d'une cellule qui se chargera du suivi et de l'accompagnement des nouveaux entrepreneurs bénéficiaires de financements de la CNAC. Le transport ayant pris la part du lion des crédits de l'année 2011, les dirigeants de la CNAC ont décidé de suspendre les financements dans ce domaine au cours de l'année 2012 jusqu'à nouvel ordre. Les diplômés des centres de formation professionnelle seront, par ailleurs, prioritaires parmi les demandeurs de crédits, notamment ceux qui proposent des projets de véhicules aménagés pour des activités comme la plomberie et l'électricité, a affirmé le même responsable. Pour ce qui est du recouvrement des crédits, M. Kaïm a indiqué que la cellule de contrôle sera renforcée au cours de cette année, relevant que 50 affaires sont en justice pour détournement de crédits attribués par la CNAC.

BATNA

854 micro-entreprises financées en 2011

Pas moins de 854 micro-entreprises ont été financées en 2011 à Batna par l'antenne de wilaya de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (ANSEJ), a indiqué son directeur. M. Abdelatif Djemali a précisé que ce chiffre, "supérieur à 110% de celui enregistré en 2010", a été favorisé par l'adoption des mesures gouvernementales facilitant l'accès à ce dispositif pour les jeunes diplômés. Au total, ceux sont 2.257 emplois qui ont été générés par ces nouvelles micro-entreprises, selon le même responsable qui a souligné que les efforts seront dirigés, en 2012, vers l'encouragement des activités à forte valeur ajoutée en vue de soutenir la croissance de l'économie locale et l'emploi. Poursuivant sa stratégie d'amélioration des conditions d'accueil des porteurs de projets, l'ANSEJ de Batna projette d'ouvrir une annexe à Aïn Touta durant ce mois de janvier et une seconde à Merouana d'ici la fin de l'année "si les conditions sont réunies", selon M. Djemali. Cette agence compte actuellement, outre son siège au chef-lieu de wilaya, deux annexes à Barika et à Arris.

OUM EL-BOUAGHI

3.216 offres de formation pour la rentrée de février

Un total de 3.216 offres de formation professionnelle est proposé pour la rentrée de février dans la wilaya d'Oum El-Bouaghi, a indiqué la Direction du secteur. Cette offre se compose, notamment, de 1.200 postes (48 profils) en mode de formation résidentielle, 913 autres en apprentissage et 30 pour la formule des cours du soir. L'encadrement de l'ensemble de ces formations sera assuré par 141 enseignants, alors que le réseau de formation professionnelle compte à Oum El-Bouaghi deux Instituts nationaux spécialisés de formation professionnelle (INSFP), 9 CFFA (Centre de formation professionnelle et d'apprentissage) et 9 annexes. Selon la direction du secteur, quatre autres INSFP sont projetés au titre du programme quinquennal 2010-2014 dans les villes de Aïn Beïda, Aïn M'lila, Aïn Fakroun et Meskiana.

APS

FOOTBALL- LIGUE 1 (17^E JOURNÉE)

USMA-ESS DUEL À DISTANCE

Page 14



ALAIN GEIGER, ENTRAÎNEUR DE L'ES SÉTIF AU MIDI LIBRE :

«Djabou possède un immense talent»

Page 13

Le coach suisse de l'ES Sétif estime que le football algérien est en pleine évolution et la formation des jeunes, leur encadrement par des techniciens, leur orientation et les conseils qu'on leur prodigue peuvent beaucoup les aider à élever leurs performances. Ce technicien de renom qui a évolué au sein de Servette de Genève dans les années 80 et admirateur du football offensif, estime que certains joueurs algériens ont de bonnes qualités techniques. Alain Geiger dont l'équipe va affronter demain, à Sétif, le Mouloudia d'Alger de François Bracci et anciennement dirigée par son coéquipier de Servette de Genève des années 80, en l'occurrence Michel Renquin (au cours de l'année 2000) va s'efforcer de remporter cette confrontation face au doyen des clubs algériens. Et conserver, ainsi cette dynamique de groupe qui, possède la hargne de gagner en dépit de la fougue et de la ténacité du MCA.



FOOTBALL- LIGUE 1 (17^E JOURNÉE)

USMA-ESS, duel à distance

Lors de cette 17e journée de Ligue 1, prévu demain, les deux premiers du classement qui sont l'ES Sétif et l'USM Alger se mesureront à distance, tous deux à domicile. Les Rouge et Noir accueilleront leurs voisins de l'USM El Harrach au stade du 5 Juillet pendant que l'Aigle noir de la capitale des Hauts-Plateaux recevront le doyen du football algérien, en l'occurrence le MC Alger.

PAR MOURAD SALHI

Si l'on ne peut prédire que ce sera le cas jusqu'à la fin de la saison, le duel à distance entre l'USM Alger et l'ES Sétif promet encore quelques journées palpitantes. Le danger d'un faux-pas semble donc plus grand pour les Algérois que pour les Sétifiens, la formation de Ain El Fouara est sur une courbe ascendante depuis l'arrivée de l'entraîneur suisse, Alain Geiger.

Auréolé de sa belle victoire à l'extérieur devant la lanterne rouge, le NA Hussein dey, la formation de la capitale des Hauts-Plateaux, en l'occurrence l'ES Sétif aura une belle occasion at-home pour remporter la totalité des points et maintenir, du coup, sa lancée. Le Doyen qui a été forcé au partage des points sur son terrain par la JS Kabylie lors de la précédente journée, effectuera un déplacement périlleux à Ain El Fouara. Après avoir remporté le titre honorifique d'hiver aux dépens des Rouge et Noir, l'Entente de Sétif a entamé comme il se doit la phase retour en enregistrant un troisième succès à l'extérieur depuis le début de la saison. Aujourd'hui, les coéquipiers de Aoudia tenteront certainement de prendre leur revanche après leur défaite en match aller. Le match de demain est très important pour l'équipe et particulièrement pour le portier mouloudien, Faouzi Chaouchi qui retrouvera pour la première fois cette saison son ancienne formation à Ain El Fouara. La



réception du Doyen demain sur la pelouse du stade 8 mai 45, sera une belle occasion pour le buteur vedette de l'Entente, Mohamed Amine Aoudia d'augmenter son capital de buts (10 buts), et d'épingler le MC Alger dans son tableau de chasse, puisque il a déjà marqué par le passé contre le NAHD, l'USMA, l'USMH et le CRB. L'équipe de la capitale des Hauts-Plateaux qui a réussi à retrouver ses repères depuis l'arrivée de l'entraîneur suisse, Alain Geiger, tentera de maintenir cette dynamique. Mais attention, la mission est loin d'être une simple sinécure devant une équipe

algéroise qui a fait un recrutement de qualité durant le mercato hivernal, et qui veut revenir dans la course pour les premières places.

Auteur d'une belle victoire également à l'extérieur face au CA Batna, l'USM Alger affrontera sa voisine de l'USM El-Harrach dans un match qui s'annonce, a priori, équilibré. Battus sur leurs bases par le MC Oran lors de la précédente journée, les poulains de Boualem Charef se doivent de réagir pour éviter toute complication de leur situation. En difficultés ces derniers temps, notamment avec l'annonce du départ du président

Mohamed Laib, suite à une maladie, les Harrachis doivent impérativement réaliser un bon résultat pour éviter toute crise. Les Rouge et Noir de leur côté, n'ont d'autre choix que de remporter la totalité des points pour conserver leur place de fauteuil de leader. L'USM Alger qui a signé son premier succès hors de ses bases abordera ce match avec une ferme intention de le remporter pour éviter, du coup, d'être devancé par son concurrent direct, l'Entente de Sétif. Les Sétifiens qui partagent également le fauteuil de leader avec les Usmistes d'Alger accueilleront le MC Alger. L'Aigle noir aura donc une oreille à Sétif et l'autre à Alger où joue son concurrent, l'USM Alger. Les deux équipes n'ont donc pas le choix, et ça promet.

M. S.

Programme

Vendredi
Alger (5 Juillet) :
USM Alger-USM El-Harrach
Sétif (8 Mai 45) :
ES Sétif-MC Alger

Samedi
Tizi-Ouzou (1er-Novembre) :
JS Kabylie- CR Belouizdad
Alger (20-Août) :
NA Hussein- JSM Béjaïa
Constantine (stade Hamlaoui) :
CS Constantine- ASO Chlef
Saïda : MC Saïda- CA Batna
Oran (stade Zabana) :
MC Oran- AS Khroub
Tlemcen (stade Akid Lotfi) :
WA Tlemcen- MCE Eulma

3^E DÉPLACEMENT DE SUITE POUR LE CABBA

La JSS veut mettre la pression A

La JS Saoura tentera vendredi de mettre la pression sur le CA Bordj Bou Arréridj, leader de la Ligue 2, à la peine ces dernières semaines, à l'occasion de la 17e journée du championnat d'Algérie de L2 de football qui s'annonce favorable au dauphin "sudiste". Si la JSS part avec les faveurs des pronostics en accueillant l'AB Merouana, l'un des mal-classés du championnat avec sa 12e place, ex-aequo avec le RC Kouba, ce n'est pas le cas du CABBA qui doit effectuer son troisième déplacement de suite, cette fois-ci sur le difficile terrain du MSP Batna (5e). L'avance de 13 points que comptait le CABBA sur la JSS a fondu comme neige au soleil et les Criquets jaunes, qui comp-

Programme des rencontres

A Batna : MSP Batna - CA Bordj Bou Arréridj
A Annaba : USM Annaba - USM Blida
A Sidi Bel-Abbès : USM Bel-Abbès - SA Mohammadia
A Médéa : O Médéa - ASM Oran
A Alger (Kouba) : RC Kouba - US Biskra
A Béjaïa : MO Béjaïa - Paradou AC
A Béchar : JS Saoura - AB Merouana
A Mostaganem : ES Mostaganem - MO Constantine

tent actuellement cinq unités d'avance, risquent de voir le dauphin revenir à deux points en cas d'un nouveau faux-pas, conjugué à une victoire de la formation de Saoura. Cette dernière a réussi à réduire l'écart qui la séparait du leader grâce à une série de cinq matches sans la moindre défaite, au moment où le CABBA a aligné, le week-end dernier, sa quatrième rencontre sans succès. Le MO Constantine (3e), tombeur du CABBA, vendredi dernier (2-1), effectuera un long et périlleux déplacement chez l'ES Mostaganem, une équipe à la traîne actuellement, en témoigne sa 9e place au classement qu'elle partage avec le MO Béjaïa. Le MOC, qui n'a plus goûté à la défaite depuis six journées, tentera de profiter de sa bonne santé pour piéger l'ESM sur son propre terrain et rester dans le peloton de tête. Le stade OPOW de Sidi Bel-Abbès sera le théâtre d'un intéressant derby de l'Ouest entre l'USMBA et le SA Mohammadia, actuellement 14e et reléguable. Les gars de la Mekerra, auteurs d'un encouragement nul à Blida (0-0), sont déterminés à battre le SAM tout en espérant une défaite du MOC à Mostaganem pour reprendre la troisième place, occupée depuis vendredi dernier par les Mocistes. La 17e journée de la Ligue 2 verra les deux anciens pensionnaires de l'élite, l'USM Annaba et l'USM Blida, en découdre sur la pelouse du stade du 19 Mai 1956. Annabis et Blidéens

ont accompli une phase aller décevante, terminant la première moitié du championnat à une peu reluisante 10e place avec 19 points. L'USMA n'a réagi le week-end dernier en battant l'O Médéa (1-0), ce qui lui a permis de monter à la 8e place, au moment où l'USMB (11e) a été accroché par l'USMBA. Cette empoignée s'annonce, a priori, équilibrée mais le nul ne servira aucune des deux équipes qui aspirent à retrouver la Ligue 1 dès la fin de cette saison. Dans les autres rencontres de la journée, l'O Médéa, difficile à manier chez elle, accueillera l'ASM Oran avec qui elle partage la 6e place au classement, à cinq points du podium. De son côté, le Paradou AC, avec son nouvel entraîneur, Khaled Lounici sur le banc de touche, se déplacera chez le MO Béjaïa avec l'objectif d'enclencher l'opération maintien dès ce vendredi. L'ex-capitaine de l'USM El-Harrach est conscient de la difficulté de la tâche qui l'attend (le PAC est avant-dernier) mais espère réussir ses débuts avec le club banlieusard en revenant avec un résultat positif de la capitale des Hamadites. Enfin à Kouba, le RCK, où rien ne va plus, doit impérativement réagir en accueillant la lanterne rouge, l'US Biskra, qui a réappris à gagner lors de la précédente journée contre le MOB (1-0). A noter que le club des Zibans avait remporté une seule victoire durant toute la phase aller, contre le... RCK.

ALAIN GEIGER, ENTRAÎNEUR DE L'ES SÉTIF AU MIDI LIBRE :

«Djabou possède un immense talent»

Le coach suisse de l'ES Sétif estime que le football algérien est en pleine évolution et la formation des jeunes, leur encadrement par des techniciens, leur orientation et les conseils qu'on leur prodigue peuvent beaucoup les aider à élever leurs performances.



ENTRETIEN RÉALISÉ PAR AMAR AOUIMER

Ce technicien de renom, qui a évolué au sein du Servette de Genève dans les années 1980 et admirateur du football offensif, estime que certains joueurs algériens ont de bonnes qualités techniques.

Alain Geiger dont l'équipe va affronter demain, à Sétif, le Mouloudia d'Alger de François Bracci et anciennement drivée par son coéquipier du Servette de Genève des années 1980, en l'occurrence Michel Renquin (début des années 2000) va s'efforcer de remporter cette confrontation face au doyen des clubs algériens. Et conserver, ainsi cette dynamique de groupe qui possède la hargne de gagner en dépit de la fougue et de la ténacité du MCA.

Midi Libre : Comment appréciez-vous la situation au sein de l'Entente Sportive de Sétif et quelles sont vos ambitions ?

Alain Geiger : Nous sommes partis un peu dans l'inconnu dans ce championnat dans la mesure où il y a des joueurs connus qui ont quitté le club de l'Entente de Sétif. Nous avons réalisé une bonne phase aller en remportant le titre de champion de l'UNAF et face au Club Africain, ce sera un challenge... Il faut toujours souligner qu'à la maison comme à l'extérieur, et avec le soutien de notre public, et cela fait toujours plaisir que les supporters soient le 12e homme et toujours derrière nous.

Il faut réaliser un bon départ au début du championnat et être régulier sur la deuxième partie. En effet, la seconde partie du championnat sera difficile. Nous ne nous cassons pas la tête car nous n'avons pas construit une équipe et sur le plan financier, nous n'avons pas programmé un titre de champion, cette année.

Nous avons un outsider et nous essayons de prendre match après match et puis essayer de gagner des matches. Ensuite, nous verrons bien à la fin du championnat où nous allons nous situer et voir si c'est jouable ou non jouable. Pour l'instant, nous ne nous tracassons pas puisque nous n'avons pas pour objectif d'être champion d'Algérie, mais simplement rester dans le groupe de tête et jouer progressivement match après match.

Vous êtes d'autant plus enthousiaste au sein de l'équipe de Sétif en plus de la qualification en coupe d'Algérie acquise brillamment face au MC Oran. Vous disposez d'une équipe qui tourne assez bien et vous avez un concurrent, à savoir l'USM Alger. L'Entente est une équipe qui joue bien et avec votre capital expérience, vous pouvez donner un nouveau souffle à l'équipe. N'est-ce-pas ?

Oui, c'est juste, mais nous avons commencé le championnat difficilement après quatre journées à la 14e place.

Donc, il y a eu des passages à vide et des problèmes que les équipes rencontrent à longueur du championnat.

Donc, il faut rester tranquilles et concentrés et il faut également bien travailler. Et nous l'avons vu lors de la précédente journée face au NAHD où après 23 minutes, nous avons été réduits à dix joueurs. Donc tout peut se passer dans les matches et nous pouvons commencer à perdre des points et des matches.

Cependant, pour l'instant, nous sommes sur une bonne route et une dynamique qu'il faut conserver.

Après 23 minutes, l'ESS a joué à dix joueurs. Peut-on savoir quelle est la potion magique utilisée pour battre le NA Hussein Dey à domicile ?

Avant l'expulsion, il y avait la possibilité de prendre deux buts d'écart. Cela nous a beaucoup aidés et nous avons bien évolué en début de rencontre notamment durant les 15 et 20 premières minutes de jeu et d'ailleurs, le joueur expulsé a de bonnes qualités de jeu. Nous avons débordé sur les côtés et nous avons ramené des centres sur Aoudia avant de prendre rapidement le large. Et un incident anodin, un télescopage entre deux joueurs et l'arbitre a pris la décision sachant, qu'à mon avis il n'y avait pas faute et le referee a décidé d'expulser notre joueur. Après nous avons géré le match et à 2 à 0, la rencontre est devenue difficile.

A 2 à 0, c'était difficile et le NAHD n'avait rien à perdre et pouvait revenir au score et ils ont même bénéficié d'un penalty qui aurait pu nous mettre en danger en deuxième mi-temps, mais cependant, nous avons maîtrisé tout le match.

L'équipe de l'Entente de Sétif est un bon team, pratiquant un beau football et en plus de la condition physique à parfaire et votre tactique basée sur l'esprit offensif, cette équipe peut faire sensation cette année en championnat d'Algérie. N'est-ce-pas ?

Oui. Sur le plan africain, nous allons jouer la coupe de la CAF à titre honorifique et nous avons des ambitions pour nous qualifier pour la poule finale. Nous avons le staff technique et les entraîneurs qui entourent bien le groupe. Pour l'instant, ça marche bien entre la direction, le staff technique et les joueurs, alors que nous allons aussi disputer la coupe de l'UNAF et face au Club Africain, ce sera un challenge... Il faut toujours souligner qu'à la maison comme à l'extérieur, et avec le soutien de notre public, et cela fait toujours plaisir que les supporters soient le 12e homme et toujours derrière nous.

Vous avez quand même apporté une certaine empreinte à cette équipe sachant qu'en Suisse les joueurs pratiquent l'offensive à outrance.

C'est vrai que j'essaie de trouver des joueurs qui peuvent marquer des buts et il y a des joueurs qui veulent aller de l'avant. Le football consiste à marquer des buts et nous savons qu'en Europe, notamment en Angleterre et en Italie, beaucoup de buts sont inscrits. Tout simplement en Algérie, un match qui se termine par 1 à 0, on est content, ou bien lorsqu'on perd par 3 à 0 on dit que ce n'est pas normal alors que cela fait partie du football. Par ailleurs, il existe aussi des scores fleuves et il faut prendre cette empreinte en Algérie où il faut également jouer à l'avant, en attaque.

Vous étiez défenseur et en même temps vous alimentiez l'attaque lorsque vous évoluiez au sein du Servette de Genève. Est-ce qu'il existe une similitude entre le football algérien et le football suisse ? Comment appréciez-vous le football algérien en particulier, et le football africain, en général, d'autant plus que vous avez dirigé l'équipe d'El Masry et vous connaissez le football continental au niveau des clubs ?

Il y a des différences, naturellement, c'est la culture qui fait que les gens vivent différemment dans leurs pays et où le football se pratique aussi d'une manière différente. Mais, les mêmes règles restent et il faut comprendre que le football est un jeu simple et le FC Barcelone nous fait rappeler, tous les jours, que c'est un football qui est purifié et qui est très simple de jeu vers l'avant et une multitude de passes et on essaie aussi de l'appliquer dans tous les pays du monde.

Le plus important est-ce que c'est de jouer au football comme l'Ajax Amsterdam dans les années 1970, c'est-à-dire pratiquer un football total orienté résolument vers l'offensive ? Et puis, puisque vous évoquez le cas du Barça qui est devenu la bête noire du Real Madrid à Santiago Bernabeu, est-il question d'insuffler un style spécifique à l'Entente de Sétif ?

On ne peut pas comparer tout cela, mais pour dire il y a une grande différence entre l'Europe et l'Afrique et ce que je remarque chez les jeunes, c'est qu'en Europe ils ont 7 à 9 entraînements par semaine et puis les jeunes du même âge sont à 3 à 4 séances d'entraînement.

Donc, il y a un double entraînement qui est fait à un certain âge et c'est peut-être là-dessus que l'Europe au niveau du football travaille plus et avec plus de consistance et il y a éventuellement plus de moyens et d'installations et d'éducateurs également.

C'est peut-être la différence au niveau de la formation, mais je crois que la FAF est en train de combler cette lacune tandis que dans les clubs on essaie de s'organiser pour donner une très bonne formation pour les futurs jeunes joueurs.

Donc, vous donnez la primauté au jeu et à l'engagement physique pour conférer plus de fraîcheur physique aux joueurs et pouvoir surclasser l'adversaire, en plus des qualités techniques bien entendu.

Oui, disons que le plus important en football, c'est la technique et le sens du jeu. Si vous avez la technique, il est possible de faire des choses avec le ballon et après, bien sûr, c'est très important de disposer également de joueurs qui sont bien préparés.

Moi et Boudjemâa, le préparateur physique qui prépare toujours bien les joueurs, nous veillons au grain et puis il les fait travailler spécifiquement aussi. Et là, nous sommes bien sur le plan physique et l'entraîneur ramène la touche au niveau tactique et de l'organisation.

Tout cela est très important pour bien faire. En Algérie, il est très important d'entourer les joueurs qui sont restés petits amis, il faut bien les encadrer et les entourer.

C'est quoi exactement l'encadrement des joueurs ?

Il faut les encadrer, c'est-à-dire les conseiller. Ils ont besoin d'avoir beaucoup de conseils. Je suis surpris de savoir qu'un joueur ne se rend même pas compte qu'il possède des qualités. Alors, je lui dis, mon petit tu as des qualités pour faire une carrière ! Rends-toi compte de cela !

Et puis, il me regarde et il a l'air de me dire apparemment que personne ne m'a dit cela.

S'agit-il, par exemple, d'Abdelmoumène Djabou, qui joue bien à la manière de Messi avec son pied gauche et ses dribbles dérouterants ?

Il s'agit de joueurs moins connus que Djabou parce que celui-ci a déjà fait part de ses preuves et a des qualités. Un garçon comme Djabou, cela fait normalement quatre années qu'il devait être en Europe dans un championnat. Car, pour lui, le championnat d'Algérie est trop facile. Il devrait évoluer en Europe dans une bonne équipe et puis il continue à progresser. Car, c'est un garçon qui a un immense talent.

A. A.

LE HAVRE

Marseille veut Mendes

Excellent depuis le début de saison, Ryan Mendes, le jeune attaquant du Havre, a été éblouissant dimanche dernier sur la pelouse du Vélodrome, face à Marseille en Coupe de France (3-1 ap). A tel point que les dirigeants olympiens ont évoqué son cas avec leurs homologues havrais après la rencontre. Comme le révèlent nos confrères de La Provence cette semaine, Vincent Labrune a discuté de la venue du Cap-Verdien avec Jean-Pierre Louvel, en vue de la saison prochaine. Reste à savoir si un accord financier pourra intervenir entre les deux parties, et si le joueur de 22 ans est intéressé par l'idée de rejoindre l'OM.

AUXERRE

Fin de saison pour Coulibaly

L'international malien, Adama Coulibaly, qui évolue comme défenseur central à l'AJ Auxerre (Ligue 1 française), a été opéré d'une fracture du pied droit non consolidée, mardi à Lyon (centre-est), a indiqué une source médicale. Le défenseur central, blessé le 26 octobre contre Caen en Coupe de la Ligue et dont la saison est d'ores et déjà terminée, avait déjà été opéré à Paris en octobre. Pour le remplacer, Auxerre espère recruter dans les prochains jours un défenseur central. Le Sénégalais Mohamed Sarr (Genk, 1re div. belge) est actuellement à l'essai.

Erding signe à Rennes

C'est officiel, l'attaquant turc du PSG, Mevlut Erding va signer aujourd'hui un contrat avec le Stade Rennais. Erding s'engage pour 3 saisons et demi avec les bretons, et le versement d'une indemnité de transfert de 8 millions d'euros de Rennes à Paris. A 24 ans, Erding tourne la page du PSG pour écrire une nouvelle page de sa carrière avec Rennes.

ARSENAL

Arteta rassure Wenger

La presse anglaise a fait état après la défaite d'Arsenal face à Manchester United (2-1) dimanche dernier, d'une fracture entre le manager Arsène Wenger et son vestiaire. Mikel Arteta, débarqué à Arsenal l'été dernier, a assuré que le technicien français conservait la confiance de ses joueurs : «*Le coach est soutenu par tout son groupe. Wenger est critiqué mais il a fait beaucoup pour le club*», a déclaré l'Espagnol, sur RMC au cours de l'émission Luis Ataque. «*On n'est pas dans la meilleure période mais on reste en bonne place pour la Ligue des Champions. Tout le groupe le soutient, il a beaucoup d'expérience*» a-t-il ajouté.

Le Milan AC à nouveau sur Tevez...

Carlos Tevez pourrait finalement rejoindre le Milan AC ! En effet, avec le retrait du PSG, et la volonté de l'Inter Milan de ne pas dépasser 28 M, les Rossoneros paraissent les mieux placés et pourraient décrocher le prêt avec option d'achat de l'attaquant de Manchester City, s'appuyant sur la volonté du joueur de les rejoindre..

REAL MADRID

Wenger en pole position pour remplacer Mourinho ?

José Mourinho va-t-il quitter le Real Madrid à la fin de la saison ? Si c'était le cas, Arsène Wenger serait une des pistes sérieusement envisagées pour le remplacer...



Trop de vagues, trop de polémiques, trop de jeu défensif face au Barça. Bref, avec Mourinho, c'est trop. Et le Real Madrid, même s'il reste en terme de popularité le plus grand club du monde, n'aime pas être dans cette catégorie. Du coup, le Real pourrait bien sans Mourinho la saison prochaine, ce qui va d'ailleurs de pair avec l'envie de Mourinho, avancée par AS en début de semaine, de trouver un nouveau challenge cet été. Mais alors, qui pour le remplacer ? Depuis plusieurs mois, un nom revient particulièrement : Joachim Low, le sélectionneur allemand. Son élégance, son

aptitude à faire bien jouer ses équipes, et sa réputation flatteuse collent bien avec le style Real Madrid. Mais Joachim Low ne serait pas la seule piste explorée. Selon le Daily Mail, il y aurait en fait un duel, dans l'esprit du Real, pour prendre le poste d'entraîneur. Un duel avec.. Arsène Wenger !

Loin des polémiques, apôtre du beau jeu, Wenger séduit au Real depuis longtemps. En 2009, les contacts avaient d'ailleurs été assez loin, mais Wenger avait finalement refusé. En bout de course avec Arsenal cette saison, pas sûr qu'il dise non une nouvelle fois...

Son limogeage coûterait 20M au Real

Si José Mourinho est limogé, le Real Madrid devra sortir le portefeuille. Et ça lui coûtera très cher. Selon le quotidien espagnol AS, un départ du «*Mou*» en fin de saison obligera les Merengues à payer 20 millions d'euros au technicien portugais. Sous contrat jusqu'en 2014, Mourinho perçoit 10 millions d'euros annuels. S'il est viré, il percevra cette somme. En revanche, si le Portugais démissionne comme il l'a menacé, il fera une croix sur ce joli pactole.

Le PSG contacte Chelsea pour Lampard et lorgne sur Morrison

Le PSG ne regarde pas que du côté de la Serie A et pense toujours à Frank Lampard, qu' Ancelotti aurait contacté. Le jeune talent de MU est également suivi. Avec Leonardo et Carlo Ancelotti à la tête du domaine sportif, le Paris Saint-Germain a vite donné le ton de son mercato, axé sur des joueurs de Serie A et des Brésiliens. Toutefois, il ne faut pas oublier l'expérience anglaise d'Ancelotti, qui pourrait jouer un rôle d'ici la fin du mercato. Outre l'assistant Paul Clement, avec lequel il travaillait à Chelsea, l'entraîneur parisien garde un œil sur Frank Lampard. Selon *Le Parisien*, qui reprend des sources britanniques, il y a eu contact entre le PSG et Chelsea au sujet du milieu de terrain anglais. Mieux, Ancelotti aurait même discuté avec le joueur, qui peine à retrouver ses galons de titulaire sous les ordres



d'André Villas-Boas à Chelsea. Sous contrat jusqu'en 2013, l'international de 33 ans pourrait bien réfléchir à son avenir, mais seulement à partir de l'été prochain. Lampard n'est pas l'unique piste anglaise du PSG. En effet, le jeune Ravel Morrison aurait été contacté par le club francilien. Alors qu'il n'a pas disputé la moindre minute de jeu en Premier League, le garçon de 18 ans formé à Manchester United a considérablement agacé Sir Alex Ferguson en réclamant un contrat bien plus rémunérateur que celui proposé par les Red Devils. Il a beau être défini comme l'un des plus grands talents des jeunes pousses mancuniennes, il pourrait bien quitter le club dès l'été prochain, libre de tout contrat. Une aubaine pour Ancelotti et Paul Clement, qui avaient tenté de l'attirer à Chelsea par le passé.

FC BARCELONE

Manuel Pinto prolonge jusqu'en juin 2013

Le gardien espagnol du FC Barcelone, José Manuel Pinto, a prolongé mardi son contrat avec le club catalan jusqu'au 30 juin 2013, a annoncé mardi le Barça sur son site internet. «*Le gardien a renouvelé son contrat ce mardi avec le FC Barcelone, jusqu'au 30 juin 2013*», a indiqué le Barça sur son site.

Arrivé lors de la saison 2007-2008 en Catalogne en provenance du Celta Vigo qui l'avait d'abord prêté avec option d'achat, l'actuelle doublure de Victor Valdes, joue habituellement les matches de Coupe du Roi. Déjà titularisé mercredi dernier lors du quart de finale aller.



CCF D'ALGER, CONFÉRENCE DE L'HISTORIENNE J. DAKHALIA

Les musulmans en Europe à travers les époques

La conférencière française, Jocelyne Dakhli, revient aujourd'hui dans son allocution sur les problématiques musulmanes auxquelles elle a consacré beaucoup de recherche au cours de ses études de la sociologie religieuse au Maghreb.

PAR DJAMEL BOUKERMA

L'historienne française, Jocelyne Dakhli, animera une conférence aujourd'hui à partir de 14h 30 au centre culturel français d'Alger. Elle reviendra au cours de son intervention sur une analyse faite de la sociologie religieuse sous le thème « Les musulmans dans l'histoire d'Europe ».

L'étude sociologique de l'histoire des musulmans à travers le temps, leurs invisibilité dans l'espace européen jusqu'au XIXe siècle, notamment jusqu'à la colonisation, seront les points traités par un groupe de chercheurs de l'École des hautes-études en science sociales situé à Paris. Un organisme ouvert il y a quelques années sous la houlette de l'historienne Jocelyne Dakhli pour engager un travail sur une « énigme » historique de l'Islam. Dans ce cadre, la conférencière Jocelyne Dakhli revient aujourd'hui dans son allocution sur les problématiques musulmanes auxquelles elle a consenti beaucoup de recherche au cours de ses études de la sociologie religieuse au Maghreb, de ce fait, elle compte développer plusieurs question au cours de sa conférence : « Les musulmans étaient-ils totalement absents des sociétés d'Europe occidentale, étrangers à tout phénomène de circulation et de migration, et donc d'intégration, ou bien



leur absence résultait-elle d'un angle mort historiographique, d'une opacité historiographique à dissiper ? »

L'historienne, Jocelyne Dakhli, est directrice de l'École des hautes études en sciences à l'EHESS. Après avoir commencé par étudier des enjeux de mémoire collective au Maghreb, elle a entrepris une longue recherche sur les modèles poli-

tiques de l'Islam méditerranéen. Sur ce thème elle a publié plusieurs livres à l'instar de *Lingua franca. Histoire d'une langue mélangée en Méditerranée*, (Arles, Actes Sud, 2008) avec B. Vincent (dir.). *Les Musulmans dans l'histoire de l'Europe*. T. 1, *Une intégration invisible* (Paris, Albin Michel, 2011) *Tunisie. Le pays sans bruit*, (Arles, Actes Sud, 2011). **D. B.**

MUSÉE DE L'INSTITUT DU MONDE ARABE

Patrimoine amazigh à l'honneur

PAR ROSA CHAOUI

Le nouveau musée de l'Institut du monde arabe à Paris va ouvrir ses portes au public en février prochain selon la direction de l'établissement culturel. A cette occasion le patrimoine matériel et immatériel amazigh sera à l'honneur.

Une trentaine d'objets ayant trait à la vie quotidienne des Berbères, en tant que premiers habitants de l'Afrique du Nord rapporte l'APS, sont mis en évidence dans ce nouveau musée, mais tous évoqués dans une approche thématique.

"Le propos est d'aller à la rencontre des hommes et de la société en suivant non pas une approche chronologique classique, mais un parcours-promenade ordonné par thèmes", a indiqué à l'APS la conservatrice en chef du patrimoine et responsable du projet de la refonte du musée, Marie Foissy. Selon elle, tous les objets de culture berbère sont présents tout le long du parcours. "Il ne s'agit pas d'une approche communautaire, mais de présenter, à travers des objets, un pan entier de la culture du monde arabe d'aujourd'hui, dans son ensemble", a-t-elle expliqué. Les objets berbères exposés sont évoqués dans les cinq thèmes retenus pour ce musée, dont Tazlaft (plat creux), les cosmogonies anciennes et les décors à l'instar de Taftilt, genre de bougeoir en terre cuite, provenant de Kabylie (Algérie), et des inscriptions en Tifinagh à travers lesquelles sont notamment évoqués l'ancienneté de cette écriture

qui remonterait à la préhistoire et qui survit, aujourd'hui, à travers le parlé des Touareg (Berbères du Sahara nord-africain et du nord du Sahel).

Selon la même responsable, ces objets évoqués dans des thèmes comme "l'Arabie, berceau d'un patrimoine commun", le sacré et figures du divin, les langues et écritures du Golfe, et les nomades Touareg, étaient auparavant entreposés dans le musée Branly de Paris.

Pour les promoteurs du projet du nouveau musée, il s'agit de rassembler dans un même lieu une information "émiettée" dans différents départements du Louvre et du Quai Branly, et qui "manquait de lisibilité". "A travers ce musée, le but recherché est non pas de mettre à contribution tous les pays arabes qui seraient représentés par des objets, mais d'évoquer les grandes cul-

tures et les peuples qui composent cette diversité des sociétés du monde arabe", a ajouté Mme Foissy, évoquant la diversité ethnolinguistique d'anciens peuples comme les Berbères, les Kurdes et les Assyrio-Chaldéens Syriaques.

La collecte des pièces exposées dans le nouveau musée n'a pas été évidente avec les bouleversements qu'a connus récemment le monde arabe, a-t-elle regretté, relevant toutefois que la plupart des objets d'art exposés proviennent "plus d'Algérie que d'autres pays de la région".

Selon ses concepteurs, ce musée répond à la soif de tout visiteur voulant découvrir la culture des sociétés du monde arabe dans ses origines, son élaboration et la continuité de ses vivantes racines.

R. C.

CINÉMATHÈQUE D'ORAN

«Le dernier safar» à l'affiche

Le dernier safar, du cinéaste algérien Djamel Azizi, sera projeté mercredi en sa présence à la Cinémathèque d'Oran et en avant-première pour le public de cette salle de répertoire. Favorablement accueilli par la critique à sa sortie en 2009, ce film s'est vu depuis nominé dans plusieurs manifestations internationales, notamment au Maghreb des Films (Paris, France), à la Mostra de Valencia (Espagne), au Festival

du film arabe (Fameck, France), au Festival des films du monde (Montréal, Canada) et au Festival international du cinéma d'auteur (Rabat, Maroc). Selon le synopsis, Amou Salah, le personnage principal est un vieux projectionniste dans une salle de cinéma à Alger. Il est poussé à la retraite et mis à l'écart malgré lui. Il refuse de rester sans activité. Malgré son âge avancé et la maladie, il conduit un camion et sillonne

JIJEL, DIRECTION DES AFFAIRES RELIGIEUSES

Ouverture d'une exposition sur le Coran

Une exposition itinérante sur le Saint Coran a été ouverte mardi à Jijel à l'initiative de la direction de wilaya des Affaires religieuses, avec le concours de la direction générale des Archives nationales, a-t-on constaté. Cette manifestation, qui se poursuivra jusqu'au 4 février prochain au centre culturel islamique de Jijel, a pour but de mettre en relief le poids et la portée universels du Coran dans la richesse du patrimoine culturel et civilisationnel à travers le monde, a notamment indiqué le directeur des Affaires religieuses, Messaoud Bouledjoudja, à l'ouverture de cette exposition itinérante qui se déplacera ensuite à Mila puis à Skikda.

Des posters géants mettant en exergue le Livre Saint, depuis sa révélation, des exemplaires en braille du Coran, des revues culturelles et religieuses éditées par le ministère de tutelle, ainsi que des moyens didactiques traditionnels (planches, sisal, calameà) ou modernes (CD, cassettes audio, livres) pour l'apprentissage du Coran, garnissent cette exposition ouverte au grand public, en prélude à la célébration de la fête du Mawlid En-Nabaoui Echarif.

Dans son intervention, le directeur local des Affaires religieuses a également fait état des réalisations et des équipements en matière de structures d'accueil (mosquées, salles de prière) ainsi que des efforts déployés pour l'apprentissage du Coran, notamment chez de nombreux jeunes garçons et filles de la région. Une conférence consacrée à "L'art de bien lire et réciter le Coran" a été ensuite présentée par une enseignante en sciences islamiques dans laquelle elle a notamment situé l'importance de chaque mot ou lettre dans sa prononciation qui diffère parfois d'un pays à un autre où d'une région à une autre et qui conférerait, selon elle, une autre dimension au contenu du Livre sacré. Une cérémonie de remise de prix aux lauréats du concours du meilleur récitant du Coran a été ensuite présidée par le secrétaire général de la wilaya, en présence des cadres des Affaires religieuses et de nombreux invités. Ce concours, organisé pour la 3e fois dans les studios de la radio locale, a permis à un lauréat de la région d'émerger du lot pour prendre part à un concours devant être organisé en Arabie saoudite, a-t-on indiqué.

APS

l'Algérie pour projeter des films. Arrivera-t-il à apporter des rêves, par le cinéma, aux villageois démunis de l'extrême Sud algérien, et survivra-t-il ?... Les comédiens Mourad Khiat, Nabil Haïdi, Mohamed Chergui, Abdelkrim Larbaoui et Mohamed Beyaza figurent parmi les artistes campant un rôle dans ce film qui fera également l'objet d'une séance-débat à l'issue de sa projection.

APS



ACCUSÉ

levez-vous !



ESCROQUERIE

Tant que les naïfs existeront...

Djawida ouvrit le coffret en bois qu'elle cachait jalousement dans son armoire, derrière une pile de vêtements, et l'ouvrit fébrilement. Elle prit précautionneusement chacune des pièces en or qui la composaient, les soupesa, les palpa et les regarda sous tous les angles.

PAR KAMEL AZIOUALI

Son mari la lui avait achetée vingt-cinq ans plus tôt pour la somme de quinze millions de centimes. Aujourd'hui, elle valait au moins une trentaine de millions. Mais si elle arrivait à en tirer tout juste vingt, elle en serait amplement satisfaite. Elle avait besoin de cet argent pour faire face aux dépenses de la maison. Depuis que son mari avait pris sa retraite et que la maladie l'avait amoindri, le train de vie de Djawida et des siens avait considérablement baissé. Auparavant, elle avait prévu d'offrir cette parure à sa fille pour son mariage. Maintenant, elle allait permettre à la famille de manger à sa faim et de se vêtir convenablement pour un certain temps.

En chemin, alors qu'elle se rendait chez un bijoutier pour lui proposer sa parure, elle croisa Meriem, une dame qu'elle connaissait depuis longtemps. Après un rapide échange de banalités, Djawida fut amenée à parler de la parure qu'elle voulait vendre.

- Tu veux vendre une parure ? Où est-elle ?
- Dans mon sac à main...
- J'aimerais la voir. Allons dans ma voiture...
Quelques instants plus tard, Meriem s'exclama :
- Mais elle est très belle ta parure... mais si tu en tires deux millions c'est que tu es vraiment chanceuse.
- Elle vaut beaucoup plus... Elle a coûté à mon mari 15 millions de centimes, il y a 25 ans de cela.
- Oui... mais tous les bijoutiers se valent... ils t'en donneront un prix dérisoire mais quand ils la revendront, ils en réclameront un prix vertigineux.
- C'est possible... mais moi je suis obligée d'accepter parce que je n'ai pas le choix... Je suis dans le besoin...



je suis coincée.

- Si ! Tu as le choix...
- Quel choix ?
- Celui d'avoir une somme plus importante en contrepartie...
- Comment ? Tu viens de me dire que tous les bijoutiers se valent.
- Je parlais des bijoutiers de chez nous.
- Je ne comprends pas...
- Djawida... Tu sais que je passe le plus clair de mon temps à voyager. Je pars souvent en Turquie et en Syrie d'où je ramène de la marchandise que je vends à des commerçants qui la revendent...
- Oui... je suis au courant...
- Demain soir, je pars en Syrie. Si tu veux, j'emmène avec moi ta parure en or pour l'y vendre. En Syrie avec les derniers événements, l'or est monté en flèche. Cette parure ta rapportera facilement 50 millions de centimes.
- C'est vrai ? Si tu me la vends à ce prix, je te donnerai 10 millions pour «ton café».
- Merci...
- Allez, prends-la. Quand reviendras-tu ?
- Voyons, voyons... nous sommes dimanche... je reviendrai au plus tard jeudi prochain...
- D'accord.

- Bien. Prends mon numéro de téléphone et donne-moi le tien... Dès que je serai revenu, je t'appellerai.

Djawida rentra chez elle, heureuse. Son Mari, en la voyant revenir si vite, lui dit :

- Tu as déjà réglé l'affaire ?
- Euh...oui...et non...
- Oui et non ? Je te jure que je n'ai rien compris... J'ai toujours pensé qu'une réponse pouvait être négative ou positive mais les deux à la fois, jamais...

Quand l'épouse eut fait part du marché qu'elle avait conclu, il se gratta la tête.

- Tu es sûre que cette femme est digne de confiance ?

- Mais bien sûr... je la connais depuis longtemps... Beaucoup de commerçants d'Alger la connaissent aussi. Elle passe son temps à se rendre en Turquie et en Syrie d'où elle ramène de la marchandise... essentiellement des vêtements pour femmes.

- Si tu la connais, espérons que tout se passera bien et que mes soupçons sont infondés.

Une semaine puis deux semaines s'écoulèrent sans que Meriem ne réapparaisse. Djawida décida alors de lui téléphoner. En guise de réponse, elle eut droit à la voix suave et monotone d'un répondeur automatique qui lui disait que le téléphone était hors service ou en dehors du champ de couverture. Elle se rendit chez elle et elle trouva que d'autres personnes y habitaient. Avant de déposer plainte contre elle, elle se rendit chez quelques commerçants avec qui Meriem avait l'habitude de travailler. Le premier qu'elle eut vu lui apprit qu'il avait déjà déposé plainte contre elle parce qu'il lui avait donné 60 millions de centimes pour qu'elle lui ramène de Turquie des «Hidjabs» et elle n'avait plus donné signe de vie. Djawida déposa plainte contre elle et elle apprit que la voleuse avait déjà été arrêtée. Le procès a eu lieu au tribunal d'Abane-Ramdane dans un premier temps. Il y a quelques jours, il a connu son épilogue à la cour d'Alger. Meriem a été condamnée à trois ans de prison et à restituer sa parure à Djawida tout en lui payant un dédommagement de... 140 millions de centimes.

Enfin, Djawida s'en tirait très bien... Elle empocherait 140 millions tout en... gardant sa parure !

K. A.

HARCÈLEMENT

Meurtrier malgré lui ?

Quand nous étions gamins, il nous arrivait d'être le souffre-douleur de quelqu'un. Tout comme il nous arrivait d'être le tortionnaire de quelqu'un de plus faible que nous. C'est, paraît-il, ainsi que nous nous forgeons notre personnalité et que nous arrivons à déterminer nos rapports avec les autres. Au sortir de l'enfance, on s'assagit, on dirige nos intérêts vers d'autres directions. Mais il arrive parfois que ce comportement puéril se pérennise et que nous trouvions des cas de jeunes hommes qui continuent à être le souffre-douleur de quelqu'un.

C'est le cas de Azziz, 21 ans, qui continue à être harcelé par une connaissance de son enfance : Malek. Chaque fois qu'Azziz sort de chez lui, il n'a qu'une seule hantise : croiser Malek. Plusieurs fois, il avait essayé de parler avec lui d'homme à homme pour lui demander de le laisser vaquer tranquillement à ses occupations mais

l'autre éclatait de rire à chaque fois : «Mais quelles occupations a un gamin comme toi ?»

Qu'Azziz soit seul ou avec ses amis ou ses proches, Malek se montre toujours insolent avec lui, méprisant. Voire agressif. Que faire ? Se battre avec lui ? Azziz trouvait cette solution très mauvaise... Il n'allait tout de même pas se comporter comme un voyou à cause d'un voyou !

Un jour, Azziz fut chargé par son père d'aller ramener un peu d'herbe pour leurs lapins. Armé d'une faucille, il prit la direction des bois, dans les environs de Zéralda. A peine avait-il prié le Créateur pour qu'il ne croise pas le chemin de Malek voilà qu'il le voit se dirigeant vers lui !

- Alors, tu as finalement décidé de sortir de chez toi, espèce d'escargot. C'est hier que tu aurais dû sortir quand il pleuvait.

- Allez, Malek, laisse-moi tranquille... Nous ne

sommes plus des gamins...

- Toi, tu es toujours un gamin...

Malek voulut gifler Azziz mais celui-ci se saisit de sa faucille et lui donna deux coups au niveau des cuisses, lui provoquant deux grosses blessures. Après quoi, il s'en alla en courant pour chercher de l'herbe.

Vers 22h alors qu'Azziz avait oublié l'incident, des policiers se présentèrent chez lui pour l'arrêter pour meurtre. Les deux blessures qu'ils croyaient bénignes s'avèrent mortelles !

Dernièrement, Azziz a été condamné par la cour de Blida à 8 ans de prison ferme pour coups et blessures ayant entraîné la mort sans avoir l'intention de la donner.

Il s'en tire à bon compte parce qu'auparavant, le procureur avait requis la peine de 20 ans.

K. A.

BAHREIN

La police disperse les manifestants

Plusieurs personnes ont été arrêtées mercredi lors d'une manifestation dispersée par la police dans des localités de Bahreïn, ont annoncé les autorités de ce royaume du Golfe.

Selon le chef de la sécurité générale Tarek al-Hassan, cité par l'agence de presse officielle BNA, "des groupes de manifestants ont bloqué des routes dans plusieurs villages mardi soir et commis des actes terroristes", utilisant, notamment, "des cocktails Molotov".

Des vidéos mises en ligne sur le site du principal mouvement d'opposition, al-Wefaq, ont montré des membres de la police anti-émeute dispersant violemment des manifestants dans les villages à population majoritairement chiite de Sitra et Bani Jamra, aux environs de la capitale Manama.

Les manifestations menées par des militants de l'opposition ont repris ces dernières semaines dans ce petit royaume. Un adolescent a été tué le 31 décembre par une grenade lacrymogène.

La tension est restée vive à Bahreïn depuis que le gouvernement a violemment réprimé en mars un mouvement de contestation né un mois auparavant. Les Etats-Unis ont annoncé lundi qu'ils déplaçaient par précaution les membres du personnel de leur ambassade du Bahreïn ainsi que leurs familles pour des raisons de sécurité, alors que les manifestations d'opposition ont repris dans le pays.

SÉNÉGAL

Manifestations interdites de jeudi à lundi

Le ministre sénégalais de l'Intérieur Ousmane Ngom a annoncé, mardi, l'interdiction de toutes les manifestations de jeudi à lundi au Sénégal, période pendant laquelle le Conseil constitutionnel doit recevoir et décider de la validité des candidatures à l'élection présidentielle du 26 février.

"Du 26 au 30 (janvier), il y aura une interdiction des manifestations sur l'ensemble du territoire pour préserver la sérénité et la paix" dans le pays, a déclaré le ministre à une radio Futurs médias (RFM). "Nous ne souhaitons pas de pression à l'endroit des membres du Conseil constitutionnel et de tous ceux qui doivent participer à la prise de décision", a dit M. Ngom, également un des responsables du Parti démocratique sénégalais (PDS, au pouvoir).

La vingtaine de candidats annoncés ont jusqu'à jeudi minuit pour déposer leurs candidatures devant le Conseil constitutionnel qui doit ensuite publier vendredi la liste de ceux qui seront autorisés à se présenter. Sa décision concernant la candidature du président Abdoulaye Wade, contestée par l'opposition et la société civile, fait craindre des violences.

Agé de 85 ans, élu une première fois en 2000 pour sept ans et réélu en 2007 pour cinq ans, M. Wade est candidat à un nouveau mandat de sept ans.

SOMALIE

L'armée américaine libère 2 otages

Deux travailleurs humanitaires détenus comme otages par des pirates en Somalie, ont été libérés mercredi au cours d'une opération militaire menée par l'armée américaine, ont rapporté des sources locales. "Les deux travailleurs (un Danois et une Américaine) ont été libérés par des forces militaires" lors d'un raid nocturne, lancé par au moins deux hélicoptères américains, dans une zone isolée de la région d'Hoby, dans le centre du pays, a indiqué un responsable local de la sécurité, Mohamed Nur, cité par les agences. Plusieurs pirates ont été tués au cours de la fusillade qui a suivi ce raid. Les otages libérés, Poul Thisted et Jessica Buchanan travaillaient pour le Danish Demining Group, une unité du Danish Refugee Council (DRC), et avaient été enlevés le 25 octobre à Galkayo, dans la région autoproclamée semi-autonome de Galmudug (Centre).

APS

Indignation en Turquie après le vote français sur les génocides

Le Premier ministre turc, Recep Tayyip Erdogan, a dénoncé mardi dernier le vote par le Parlement français d'une loi "raciste et discriminatoire" motivée par des arrière-pensées électoralistes, après l'adoption d'un texte qui pénalise la négation des génocides, notamment celui des Arméniens par les Turcs en 1915.

Le chef du gouvernement turc a dit espérer que la France, alliée d'Ankara au sein de l'Otan, saurait "corriger cette erreur". Dans l'attente, il a promis de différer toute mesure de représailles.

Le Sénat français, où la gauche est majoritaire, a adopté lundi soir le projet de loi sur les génocides, déjà voté en décembre par l'Assemblée nationale à majorité de droite, rapporte l'agence Reuters.

A l'origine de ce projet de loi déposé à quelques mois de l'élection présidentielle et des législatives en France, la députée UMP Valérie Boyer est élue de la 8e circonscription des Bouches-du-Rhône et maire adjointe de Marseille, ville où vit une importante communauté d'origine arménienne.

Nicolas Sarkozy promulguera la loi sous une quinzaine de jours, a-t-on appris auprès de la présidence française.

Dans une lettre adressée le 18 janvier à Recep Tayyip Erdogan et rendue publique mardi par l'Élysée, le président français assure que ce texte "ne vise nullement un peuple ou un Etat particulier".

Il "forme le vœu que la Turquie voudra bien prendre la mesure des intérêts communs qui unissent nos deux pays et nos deux peuples".

"Nous ne tolérerons pas que quiconque cherche à marquer des points sur l'échiquier politique aux dépens de la Turquie. La loi adoptée en France est clairement discriminatoire et raciste", a déclaré Recep Tayyip Erdogan aux députés de son parti, l'AKP, réunis au Parlement d'Ankara.



Le Premier ministre turc a ajouté que son pays adopterait une attitude "digne et raisonnable". "Nous appliquerons nos mesures étape par étape. Pour l'instant, nous faisons montre de patience", a-t-il dit.

Tandis qu'il parlait, quelques centaines de personnes manifestaient devant l'ambassade de France à Ankara et devant le consulat de France à Istanbul.

"Acte irresponsable et injuste"

De nombreux Turcs considèrent la nouvelle loi française comme une insulte à leur pays, un travestissement de l'Histoire et une atteinte à la libre expression.

En France même, des historiens s'inquiètent de ces lois dites "mémorielles" et soulignent qu'il n'appartient ni aux parlementaires ni aux juges d'écrire l'Histoire, mais bien aux chercheurs de tenter d'approcher le plus possible la complexe réalité des faits.

Des journaux turcs évoquent mardi le possible rappel de l'ambassadeur de Turquie à Paris et le renvoi de l'ambassadeur de France en poste à Ankara, la réduction des relations diplomatiques au niveau

des chargés d'affaires et l'interdiction de l'espace aérien et des eaux territoriales turques aux avions et navires militaires français.

Erdogan, avant le vote du Sénat français, avait évoqué la possible annulation des visites officielles de personnalités turques en France.

Le maire d'Ankara propose de rebaptiser la rue où se trouve l'ambassade de France en "rue de l'Algérie" et d'ériger juste devant le bâtiment un monument en mémoire des victimes algériennes de la guerre d'indépendance qui a ensanglanté l'ancienne possession française entre 1954 et 1962.

La nouvelle loi pourrait être rejetée si une soixantaine de parlementaires décidaient de se tourner vers le Conseil constitutionnel et si la juridiction suprême, qui aurait un mois pour se prononcer, déclarait le texte contraire à la Constitution. Pour le président de l'Arménie, Serge Sarkissian, la décision française marque "un jour historique pour les Arméniens du monde entier". "C'est un jour inoubliable, qui restera inscrit en lettres d'or dans les relations séculaires entre les peuples français et arménien", a-t-il dit.

R. I.

EGYPTE

Les parlementaires veulent enquêter sur la révolution



Une nouvelle Assemblée égyptienne va mener sa propre enquête sur les violences de la "révolution du Nil" qui a

mis fin au règne d'Hosni Moubarak, a annoncé mardi son président Saâd el Katatni. Au lendemain de sa séance inaugurale, les élus qui appartiennent pour un peu plus des deux tiers à des partis islamistes, ont débattu des moyens de rendre justice au 800 morts du soulèvement.

Il s'agit de l'une des principales revendications des mouvements qui ont appelé à manifester en masse, mercredi, et réclamer le départ des militaires au pouvoir, à l'occasion du premier anniversaire de la révolution. Aucun membre de l'ancien régime n'a encore été condamné.

"M. le président, cela fait un an, où est le verdict. La justice tardive, c'est de l'oppression", a lancé Akram al Chair, l'un des nombreux élus qui ont pris la parole mardi pour demander justice.

"L'Assemblée va mettre sur pied une commission d'enquête à l'issue de ces discussions", a répondu le président, qui est également secrétaire général du Parti justice et liberté issu des Frères musulmans.

R. I.

Cuisine

Velouté d'épinard à la coriandre



Ingrédients :

1 kg d'épinards
1 bouquet de coriandre
50 cl de crème fraîche
20 cl de lait
30 g de beurre
Noix de muscade
Sel

Préparation :

Laver les épinards et retirer les côtes des plus grosses feuilles. Dans une sauteuse, faire fondre le beurre et mettre les épinards à revenir 5 min à couvert sur feu très doux. Ajouter les 3/4 du bouquet de coriandre. Mélanger encore 1 minute. Ajouter le lait et la moitié de la crème. Mixer le tout pour obtenir un velouté. Saler, poivrer et relever d'une pincée de noix de muscade. Servir aussitôt, parsemé du reste de coriandre ciselée.

Petits gâteaux au citron et au lait fermenté



Ingrédients :

120 g de farine
1 citron
1 sachet de levure
15 cl de lait fermenté
5 cl de beurre fondu
65 g de sucre
1 œuf

Préparation :

Battre l'œuf avec le sucre jusqu'à ce que le mélange devienne moussueux. Ajouter le jus du citron. Incorporer la farine tout en mélangeant, ainsi que la levure. Ajouter ensuite le lait fermenté et le beurre fondu, mélanger bien. Mettre cette préparation dans des moules à muffins (ou autres) et placer au four th.6 pendant environ 20-25 minutes selon les fours.

BEAUTÉ

Garder un maquillage parfait toute la journée

Avoir un beau maquillage toute la journée n'est pas réservé exclusivement aux stars. Vous pouvez, vous aussi, réaliser un joli maquillage si vous possédez le nécessaire et si vous suivez correctement les instructions. Vous aurez alors très peu de retouches à effectuer sur la journée.

Avant de procéder au maquillage

Vous devez impérativement commencer le maquillage sur une peau propre et nettoyée, afin d'éviter les boutons et les comédons. Pour un résultat optimal, il est bon de préparer sa peau à recevoir le maquillage. Après le démaquillant, appliquez une lotion astringente qui aura pour fonction de resserrer les pores, votre peau paraîtra plus lisse. Étalez ensuite votre crème de jour adaptée à votre peau, elle sera la base de votre maquillage. Choisissez un correcteur de teint proche de votre carnation de peau et camoufflez toutes les rougeurs et les imperfections. Vous pouvez appliquer ensuite votre fond de teint à l'aide d'une éponge latex sans oublier le cou. Pour fixer le maquillage appliquez une poudre libre légèrement rosée pour l'effet bonne mine.

Avant de commencer à farder vos yeux

Étalez l'anticernes sur les zones d'ombres. Puis à l'aide d'un pinceau, appliquez une ombre à paupière claire du sourcil jusqu'au ras des cils. Sur la paupière mobile, choisissez une ou plusieurs couleurs foncées en harmonie avec vos yeux. L'eye-liner ou le crayon khol se passe précisément au ras des cils supérieurs et inférieurs afin d'agrandir le regard. Si vous avez des petits yeux, commencez à tracer le trait à moitié paupière en étirant vers l'extérieur. Vous pouvez ensuite appliquer un trait blanc à l'intérieur de la paupière inférieure afin de donner plus de profondeur au regard. Allongez vos cils de la base vers la pointe en zig zag plusieurs fois avec un mascara pour leur donner un effet de longueur et d'épaisseur.

Pour des lèvres lisses,

Procédez à un nettoyage en appliquant une noisette d'exfoliant. Vos peaux mortes disparaîtront grâce à des petits mouvements circulaires. Passez ensuite un baume hydratant en pinçant légèrement vos lèvres de façon à les repulper. Redessinez le contour des lèvres à l'aide d'un crayon, puis étalez votre rouge à lèvres avec un pinceau. Une teinte un peu plus clair au centre des lèvres donnera un effet de volume, sinon préférez le gloss. Pour fixer votre maquillage et obtenir un fini parfait et de longue durée poudrez votre visage et vos lèvres.

A retenir :



Ayez toujours la main légère pour vous maquiller. Passez toujours l'anti cernes après le fond de teint. Choisissez toujours un fond de teint un ton plus clair que votre carnation de peau. Pour garder votre rouge à lèvres plus longtemps, dès la première couche pressez vos lèvres sur un papier absorbant et recouvrez vos lèvres d'une deuxième couche. Nettoyer son visage matin et soir pour garder un teint clair et frais. N'hésitez pas à faire un gommage et un masque une fois par semaine.

VIE PRATIQUE

Nettoyer rapidement et efficacement les pinceaux de maquillage

Nous avons besoin de nettoyer nos pinceaux de maquillage assez souvent, mais malheureusement nous n'avons pas toujours suffisamment de temps pour le faire. Pourtant, les pinceaux qui nous servent pour nous maquiller doivent être nettoyés très régulièrement pour avoir un beau maquillage et surtout pour éviter les problèmes de peau. Voici une manière

Comment procéder ?

Supprimez tous les restes de maquillage de vos pinceaux en les secouant vigoureusement et en les brossant légèrement avec un tissu fin.

Puis rincez doucement vos pinceaux avec de l'eau tiède. Utilisez un tissu doux sur lequel vous mettez du savon doux avec de l'eau tiède et frottez délicatement. S'il reste encore trop de maquillage sur vos pinceaux, passez à l'étape suivante.



Mettez une ou deux gouttes de savon doux dans une petite tasse et rajoutez un peu d'eau chaude. Laissez tremper vos pinceaux quelques minutes (adaptez la durée en fonction des pinceaux). Laissez sécher vos pinceaux la tête en bas. Vous pouvez aussi les sécher avec un

sèche-cheveux, mais à basse température.

A noter :

Répétez cette opération assez souvent, cela vous évitera d'avoir du maquillage qui moist sur vos pinceaux et, par conséquent, cela vous évitera d'avoir des problèmes de peaux (acné...).

Trucs et astuces

Faire partir des taches de sang sur un vêtement



Diluez un peu d'ammoniaque dans de l'eau et nettoyez la tache avec. Frottez la bien, rincez et lavez votre vêtement en machine à laver et il n'y paraîtra plus rien.

Traiter un cuir qui déteint



Pour cela, imbibez un chiffon propre dans de l'alcool à brûler. Passez sur le cuir partout et ce dernier ne bougera plus. Une application sur vos chaussures donnera le même effet.

Rangement de foulards et cravates



Prenez des feuilles de papier aluminium et mettez les à plat. Posez le foulard ou la cravate dessus puis enroulez le tout et rangez tel quel.

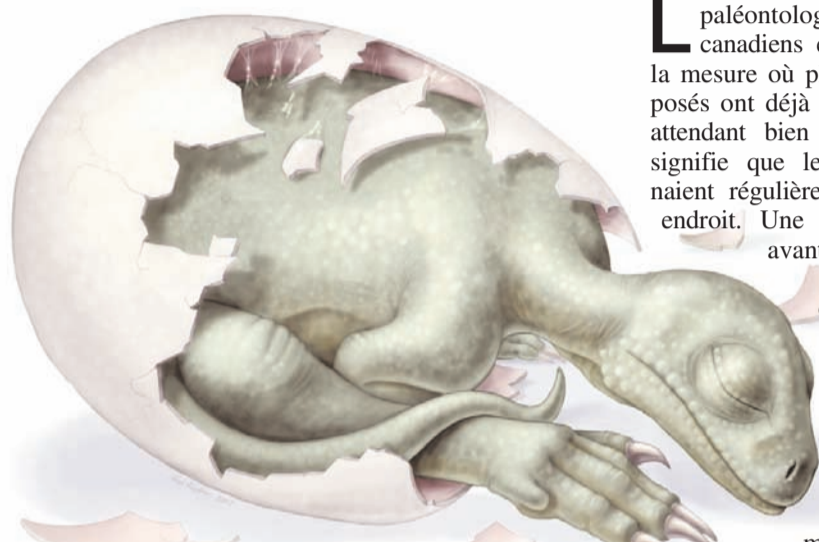
Donner un beau lustre à un sac



Frottez le avec de l'œuf battu. Mélangez ensuite l'œuf à un peu de vinaigre blanc et imbibez un chiffon. Passez le tout en frottant doucement et laissez sécher avant de polir avec un chiffon en laine.

Des œufs de dinosaure datant de 190 millions d'années

Record battu : des œufs fossiles datant de 190 millions d'années viennent d'être déterrés en Afrique du Sud. Ils battent de 90 millions d'années la précédente couvée. Inutile de préciser que ces œufs n'ont pas été pondus par des poules, mais par des *Massospondylus*, des dinosaures à long cou atteignant jusqu'à six ou sept mètres de longueur.



La trouvaille effectuée par des paléontologues américains et canadiens est importante dans la mesure où plusieurs nids superposés ont déjà été mis au jour, en attendant bien davantage, ce qui signifie que les dinosaures revenaient régulièrement pondre à cet endroit. Une sorte de maternité avant l'heure.

Plusieurs de ces œufs, étonnamment petits eu égard à la taille des adultes (ils sont à peine plus gros que ceux de canards), contiennent des embryons parfaitement formés. Du coup, les paléontologues espèrent en tirer plein d'enseignements sur la reproduction des géants

du Jurassique, qui reste très mal connue pour cette époque lointaine. Autre motif de satisfaction, la disposition régulière des œufs dans le nid semble indiquer que les mères en prenaient soin après la ponte. Enfin, de nombreuses traces de pas de jeunes dinosaures relevées à proximité des nids prouvent que ceux-ci ne s'éloignaient pas tant qu'ils n'avaient pas doublé de taille depuis leur naissance.

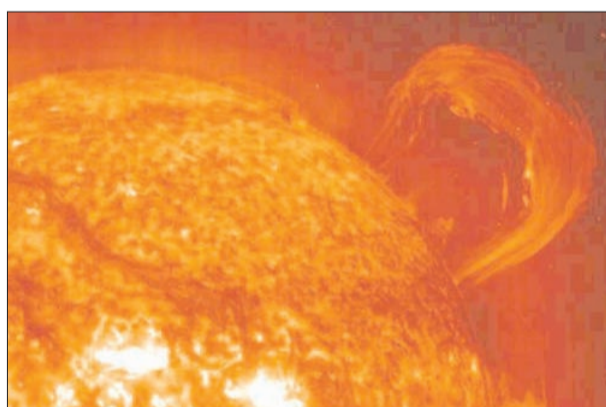
Sur tous les continents

Les fossiles ont été trouvés dans des roches sédimentaires datant du début de la période du Jurassique et situées dans le parc national du Golden Gate Highland. Les fouilles ont débuté en 2005 sous la direction du paléontologue canadien Robert Reisz, professeur à l'université de

Toronto. À noter que les premiers œufs de dinosaure ont été découverts en France, plus précisément en Ariège, par l'abbé Puech. À l'époque, nous étions en 1859, personne n'a été capable d'identifier l'origine des coquilles. Elles ne furent attribuées qu'au XXe siècle à des dinosaures du crétacé supérieur (entre 90 et 70 millions d'années). Depuis, des milliers d'œufs fossiles ont été découverts sur tous les continents. Les plus grands, trouvés en Chine, mesurent 50 centimètres de long pour un poids de 9 kilos. À noter que la taille de l'œuf n'est pas proportionnelle à celle de l'adulte puisque le géant diplodocus, pouvant atteindre 30 mètres de long, ne pondait que des œufs de 20 centimètres de diamètre. Ridicule.

La Terre bientôt frappée par la plus grande éruption solaire depuis 2005

Il s'agit de la plus forte éruption solaire depuis 2005, qui pourrait notamment perturber les communications par satellite. L'Administration nationale des océans et de l'atmosphère (NOAA) des Etats-Unis a signalé le début de cette éruption qui devrait projeter des protons en direction de la planète. L'éruption elle-même n'aura rien de spectaculaire, explique Doug Biesecker, physicien au centre de prévision météorologique spatiale de la NOAA. Mais elle projettera dans l'espace une masse coronale à la vitesse phénoménale de 6,4 millions de km/h'. Une masse coronale est un nuage de plasma au champ magnétique intense. Selon la classification établie par la NOAA, cette tempête géomagnétique est un événement de caté-



gorie 3 sur une échelle qui en compte 5. Elle est donc considérée comme forte mais pas sévère.

Un événement de catégorie 3 peut cependant provoquer des perturbations dans les systèmes informatiques embarqués à bord de satellites, ainsi que dans les communications radio au niveau des pôles. La navigation aérienne, les plateformes pétrolières et les explorateurs pourraient ainsi rencontrer une gêne dans ces régions. «*Nous n'attendons pas d'impact majeur d'un événement de ce type*», a nuancé M. Biesecker. Autres conséquences de ce phénomène naturel, des aurores boréales devraient avoir lieu en Europe et en Asie.

2011, année la plus chaude dans l'Arctique depuis cinquante ans

L'année 2011 est la plus chaude enregistrée dans l'Arctique depuis cinquante ans, a indiqué mardi 24 janvier le directeur adjoint de l'Institut russe de recherche scientifique pour l'Arctique et l'Antarctique, Alexandre Danilov. «*Il y a déjà des conséquences visibles de ces changements*», a ajouté le scientifique, pré-

sant qu'en Antarctique, le réchauffement était en revanche nettement moins marqué.

En août 2011, les services météorologiques russes avaient déjà indiqué que la banquise dans l'Arctique était proche de son niveau minimum de 2007. Sur l'année, la température moyenne annuelle de l'air près de la surface de l'océan gla-

cial Arctique était d'environ 1,5 °C plus élevée que durant la période de 1981 à 2010, selon un rapport publié en décembre par l'Agence nationale océanique et atmosphérique américaine (NOAA).

La Russie a fait du développement de l'Arctique une priorité stratégique, convoitant les larges ressources natu-

relles de la région, notamment hydrocarbures, et ambitionnant d'ouvrir une nouvelle voie commerciale, dont elle aurait le contrôle.

Grâce à la fonte des glaces et au réchauffement climatique, ce passage maritime du Nord permettrait de rejoindre plus rapidement et plus facilement l'Europe et l'Asie.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

JARDIN D'ENFANT

Inventeur : **Friedrich Wilhelm August Fröbel** Date : **1837** Lieu: **Allemagne**

Le premier jardin d'enfant aurait vu le jour en 1837 grâce à l'Allemand Friedrich Wilhelm August Fröbel. Selon lui, la pédagogie du savoir est basée sur le jeu, donc il faut du matériel comme des jeux de construction, cubes, cylindres, sphères de couleurs vives, etc. Pour ce qui est des États-Unis, cette institution a été créée par Margarethe (Margaretta) Meyer Schurz mais, ce qu'il faut savoir, c'est que dans plusieurs endroits à travers le monde, le jardin d'enfant est une initiative privée. Au Québec le jardin d'enfant équivaut en réalité à la pré-maternelle. Le but premier des jardins d'enfants est d'habituer l'enfant à vivre sans ses parents toute la journée (malgré le fait que cet éloignement ne dure qu'une demi-journée) ainsi que la vie de groupe, le partage et la base de ce qu'il apprendra lorsqu'il fera le grand saut à la maternelle et au primaire.



Marc Anthony

La liberté «encreée» dans la peau

Marc Anthony croit dur comme fer à sa nouvelle histoire au point d'aller se faire tatouer un symbole fort sur son poignet droit. Marc Anthony est tellement fou de sa nouvelle girlfriend, le top vénézuélien Shannon qu'il se serait fait un nouveau tatouage en son honneur.

On se souvient que lorsque Marc Anthony avait décidé d'officialiser sa relation avec Shannon, il avait posté sur Facebook « à ma Shannon, ma statue de la liberté. Baisers bébé ». Marc Anthony a choisi ce symbole fort comme surnom pour sa nouvelle petite amie, c'est qu'il estime qu'elle l'a « libéré de son passé ».

Le tatouage viendrait couvrir le « Jennifer » que le chanteur s'était fait inscrire du temps de son idylle avec J-Lo. Ce coup-ci, plus prévoyant, il a préféré éviter le prénom.

Et en cas de pépin avec Shannon, ce nouveau tatouage laisse le champ libre aux quelque quatre millions de femmes que compte la ville de New York. Un joli stock de « Statues de la liberté » pour le latin lover.



Pamela Anderson

vend sa voiture pour la bonne cause

Pamela Anderson vend son 4X4 de luxe en faveur de l'association pour Haïti présidée par Sean Penn. En prime, l'heureux acheteur devrait pouvoir la rencontrer. Pamela Anderson a un cœur gros comme ça ! Certes, il est bien caché sous quelques kilos de silicone, mais quand il s'agit de venir en aide aux rescapés du tremblement de terre de Haïti, on peut compter sur elle.

La belle vient d'annoncer qu'elle mettait son 4X4 de luxe blanc aux enchères sur eBay, au profit de l'association de Sean Penn, Haïti Relief Organization. Le véhicule est sur le site depuis samedi et la vente se terminera d'ici quatre jours. Pam compte bien en tirer pour plus de 40.000 euros. Pour haranguer les futurs acheteurs, elle y est allée de son petit coup de pub sur son compte Twitter : « J'ai mis mon Range Rover aux enchères pour Haïti. Achetez-le maintenant ».



Jessica Alba

conseille à Beyoncé de vendre les photos de sa fille

En bonne amie, Jessica Alba donne quelques conseils à Beyoncé, jeune maman. Ça commence par : « Il faut que tu vendes les photos de ta fille. » Ah le business... Et dire qu'on pensait qu'un enfant, ça n'avait pas de prix. Que ses petits sourires, ses cris à toutes heures du jour et de la nuit, ses premiers babillages valaient tout l'or du monde. Chez les people, tout ça, ça se compte en millions de dollars. Prenez Jessica Alba par exemple. Quand sa petite Honor est née en 2008, elle a reçu 1,5 million de dollars de la part d'Ok ! Magazine pour poser avec son enfant. Une somme qu'elle a placée pour sa fille, histoire qu'elle ne manque de rien quand elle sera plus grande. Eh bien, Jessica conseille aujourd'hui à Beyoncé de faire pareil après la naissance de Blue Ivy. « Je suis sûre que Beyoncé prendra la meilleure décision pour sa famille ». Elle pourra aussi faire comme Brad Pitt et Angelina Jolie qui ont reversé l'intégralité des 14 millions de dollars qu'ils ont touché pour la naissance de leurs jumeaux à des œuvres caritatives.



Samir Nasri

«Domenech ? J'ai été heureux quand il a perdu son travail»

Le footballeur n'a pas été tendre avec l'ancien sélectionneur des Bleus. Samir Nasri ne porte pas Raymond Domenech dans son cœur. Le joueur de Manchester City a dit tout le mal qu'il pensait de l'ancien sélectionneur tricolore dans une interview au quotidien *the Times*. Samir Nasri a la rancœur tenace. Près de deux ans après le départ de Raymond Domenech de l'Equipe de France de football, le joueur de Manchester City, a réglé ses comptes avec son ancien coach. "J'ai été heureux quand il a perdu son travail. Si j'avais été président de la fédération, je l'aurais viré dès 2008, a lancé l'ancien joueur d'Arsenal."



Angelina Jolie et Brad Pitt,

un couple en or massif

Tandis que les passions se déchaînent autour des couples en danger à Hollywood, les Brangelina tiennent la route. Le couple a illuminé le tapis rouge des Guild Awards. On ne s'en lasse pas.

Les roucoulades d'Angelina Jolie et Brad Pitt ont eu beau en énerver plus d'un, en cette période de grise mine générale, l'idylle des deux acteurs est belle à voir. Visuellement d'abord.



Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	06h26
Dohr	12h59
Asr	15h44
Maghreb	18h04
Icha	19h29

MIDI

Quotidien national d'information *Libre*

N° 1480 | Jeudi 26 janvier 2012

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.

0777.10.49.42
0550.18.37.57

UNE ANNÉE APRÈS LA RÉVOLTE DU 25 JANVIER

Les Egyptiens en quête d'une "démocratie réelle"



Des milliers d'Égyptiens étaient rassemblés mercredi sur la place Tahrir, au centre du Caire, à l'occasion du premier anniversaire de la révolution du 25 janvier qui a renversé le régime de Hosni Moubarak, affirmant leur détermination d'ancrer une "démocratie réelle" dans le pays.

Les citoyens égyptiens scandaient des slogans affirmant leur détermination de faire aboutir le changement politique et d'ancrer une "démocratie réelle" dans le pays mais après le départ du pouvoir militaire, mettant en exergue leur satisfaction à l'égard de la chute de l'ancien régime "despotique" qui a "confisqué les libertés et bafoué les droits de l'homme". Le chef du Conseil suprême des forces armées (CSFA), qui détient les rênes du pouvoir, le maréchal Hussein Tantaoui, a annoncé à la veille de ces célébrations la fin partielle de la loi très décriée sur l'état d'urgence, en vigueur depuis l'assassinat d'Anouar el-Sadate en octobre 1981. La fin de cette législation, qui permet des restrictions aux libertés publiques et des jugements devant des tribunaux d'exception, est réclamée avec insistance par de nombreux partis, par les mouvements qui ont initié la révolte de l'an dernier. L'organisation Human Rights Watch a estimé que cette levée partielle, entrée en vigueur mercredi, était une "invitation à la poursuite des mauvais traitements" et que le dispositif pouvait encore être utilisé pour "étouffer les libertés". Les militants et les dirigeants du mouvement des Frères musulmans, qui dominent le nouveau Parlement, étaient présents pour célébrer le premier anniversaire d'une révolte populaire qui a renversé le président Hosni Moubarak. Mais plusieurs autres groupes, dont des mouvements pro-démocratie qui étaient les moteurs de la révolte, ont affirmé être là pour poursuivre leur révolution "inachevée" et demander le départ du Conseil suprême des forces armées (CSFA), qui dirige l'Égypte depuis la démission de M. Moubarak. A la place Tahrir, des "comités populaires" ont été installés pour fouiller les gens qui s'y rendaient. Une fanfare militaire installée en

bordure de la place jouait des hymnes patriotiques, tandis qu'un peu plus loin, des manifestants scandaient "A bas le pouvoir militaire". "La situation actuelle en Égypte est extrêmement difficile et nécessite une vision et un travail nouveaux et différents", ont indiqué des manifestants à des médias. En outre, des partis et des forces politiques, dont la coalition de jeunes de la révolution, ont demandé le départ du pouvoir militaire et ont appelé à un transfert rapide du pouvoir à une autorité civile. D'autres citoyens ont revendiqué la poursuite en justice des responsables de la mort de manifestants pendant les mois de la révolution du 25 janvier. Les forces de sécurité égyptiennes ont indiqué qu'elles se tenaient en état d'alerte en cas de "tentative de sabotage" de la célébration, alors que le ministère de l'Intérieur a affirmé qu'il n'y aurait aucune présence policière sur le lieu du rassemblement. Le ministère a toutefois indiqué que les forces de l'ordre se concentreraient sur la protection des bâtiments publics.

Mardi, l'organisation Amnesty International a appelé le pouvoir militaire à protéger les manifestants et confirmer leur droit à manifester pacifiquement. La nouvelle Assemblée du peuple égyptien, issue des premières élections après la chute de Moubarak, a entamé lundi dernier sa première session. L'élection des députés, qui s'est déroulée par phases sur environ deux mois, est considérée comme un premier jalon vers la démocratie promise. Le pays est dirigé par un Haut conseil militaire en attendant une élection présidentielle prévue avant la fin juin. Le Parti de la liberté et de la justice (PLJ), issu du mouvement des Frères musulmans, a avec de petites formations alliées, 235 députés, soit 47% des sièges. Le Parti de la liberté et la justice a nommé son secrétaire général, Mohamed Saad el-Katatni, au poste de président de l'Assemblée du peuple nouvellement élue.

L'armée au pouvoir en Égypte a transféré les pouvoirs législatifs qu'elle détenait à la nouvelle chambre basse du Parlement. La date symbolique du 25 janvier, autrefois "Jour de la police", est devenue "Journée de la révolution" et a été décrétée jour férié, en souvenir des manifestations qui ont mené à la chute du président Moubarak le 11 février. Hosni Moubarak, 83 ans, actuellement en détention dans un hôpital militaire, est jugé pour la mort de manifestants durant la révolte, qui a fait officiellement près de 850 morts. Il risque la peine capitale s'il est reconnu coupable.

EQUIPE NATIONALE DE FOOTBALL

Halilhodzic : «Le match de la Gambie sera celui du déclic»

Le match face à la Gambie, prévu le 29 février à Banjul, pour le compte du 2e tour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2013, sera "celui du déclic", a affirmé, hier, le sélectionneur national, le Bosnien Vahid Halilhodzic. "C'est un match très difficile. Nous irons lâ-bas pour essayer de gagner et mettre fin à la période de disette que traverse la sélection à l'extérieur depuis quelque temps. Pour moi, le match de la Gambie sera celui du déclic", a indiqué le coach national lors d'un point de presse tenu à Blida, à l'issue de la fin du stage réservé aux joueurs locaux. Onze joueurs et quatre gardiens de but algériens évoluant

dans le championnat d'Algérie de football ont entamé, lundi un stage organisé par l'encadrement technique de l'équipe nationale algérienne, sous la houlette du sélectionneur Halilhodzic. Evoquant la prochaine sortie des "Verts", Halilhodzic se montre inquiet quant aux conditions de préparation en prévision de ce rendez-vous crucial. "La préparation sera difficile en vue de cette rencontre, d'autant que je ne vais pas bénéficier d'assez de temps. Les joueurs seront regroupés le 26 février (à Paris). Nous allons nous contenter d'une seule séance d'entraînement, mardi 28 février durant l'après-midi, et c'est très peu", a-t-il déploré.

AGRÈMENT DU NOUVEL AMBASSADEUR D'ALGÉRIE EN ÉGYPTE

Larbaoui succède à Hadjar

Le gouvernement égyptien a donné son agrément à la nomination de Nadir Larbaoui, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la

République algérienne démocratique et populaire auprès de la République arabe d'Égypte, indique mercredi un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

MOSTAGANEM, ACCIDENTS DE LA ROUTE Deux morts à Sidi Lakhdar

Deux personnes âgées de 50 et 55 ans ont trouvé la mort dans un accident de la circulation survenu hier à Sidi Lakhdar (Mostaganem), on indiqué les services de la Protection civile. L'accident s'est produit aux environs de 10 heures sur le chemin de wilaya reliant le centre-ville de cette commune au mausolée de Sidi Lakhdar Benkhoulf, suite à une collision entre un

autobus de transport public et une charrette hippomobile. Les deux passagers de la charrette, touchés au niveau de la tête, ont succombé à leurs blessures aux services des urgences de l'hôpital de Sidi Ali où ils ont été transférés. Une enquête a été ouverte par les services de la Gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances de cet accident.

PRÉSIDENTIELLE

Une majorité de Français préfèrent Hollande et Bayrou à Sarkozy



Une grande majorité de Français, 56%, déclarent en janvier préférer le candidat François Hollande (PS) et encore plus, 64%, François Bayrou (Mouvement Démocrate, MoDem) au président sortant Nicolas Sarkozy, en prévision de l'élection présidentielle en avril, selon un sondage de l'Institut français d'opinion publique (Ifop) rendu public mardi soir.

A la question "des deux personnalités suivantes, laquelle préférez-vous ?", 56% des personnes interrogées répondent François Hollande dans ce sondage, 41% Nicolas Sarkozy et 3% "ni l'un ni l'autre".

En décembre et en novembre, elles étaient 56% également à se prononcer pour le candidat socialiste, et 41% en décembre - 40% en novembre - pour le président sortant. En cas de duel Bayrou-Sarkozy, le candidat Modem est préféré par 64% des Français et

Nicolas Sarkozy par 34%. 2% répondent ni l'un ni l'autre.

Lors du dernier duel entre les deux hommes testé par l'Ifop, en avril 2007, François Bayrou était préféré par 55% des Français (59% un mois plus tôt), et Nicolas Sarkozy par 43% (40% en mars 2007).

Troisième hypothèse testée, 76% des Français préfèrent François Bayrou à Marine Le Pen (FN-extrême droite) (23%), 1% répondant "ni l'un ni l'autre". Pour l'Ifop, le duel Hollande-Sarkozy ne constitue "pas une intention de vote, mais ces données confirment une tendance, un climat favorable au candidat socialiste à l'élection présidentielle". Par ailleurs, 53% des gens souhaitent une victoire de la gauche, autant qu'en décembre, contre 44% une victoire de la droite (+1 point) et 3% qui ne se prononcent pas (-1).

Précision de Sonelgaz

C'est avec stupéfaction que nous avons pris connaissance de la caricature scandaleuse parue aujourd'hui dans votre quotidien et qui, maladroitement, a imprimé le logo d'une grande et respectable institution comme la nôtre sur le dessin d'un chien mordicant.

Sonelgaz respecte et respectera toujours la liberté d'expression mais ne tolère pas que son image soit ainsi bafouée et honteusement avilie.

Sonelgaz ne tolère surtout pas qu'on manque de respect aux 70.000 employés des 36 filiales que compte le Groupe et qui travaillent jour après jour pour consacrer la

mission de service public. Nous regrettons que le caricaturiste ait un tel mépris pour notre société au point de la représenter sous les traits sauvages d'un symbole thériomorphe. Nous ignorons d'ailleurs ce qui nous vaut un tel traitement.

La Direction répond

Midi Libre reconnaît en tous points de vue la respectable institution qu'est Sonelgaz et à aucun moment n'a voulu manquer de respect et encore bien moins nuire au Groupe et à ses 70.000 employés.

Nous nous excusons pour ce "dérapage" nullement malentendu.